

20

SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL

PROGRAMME D'ÉTUDES
388.A0

Commission des institutions
Déposé le : 6 mars 2008
No : CI-36
Secrétaire : Jeanick Veitch

388.A0

Techniques de travail social

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 1/3

Durée totale : 2 670 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact
Formation spécifique : 2 010 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : - Aucune

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Madame Christiane Auger
Technicienne en assistance sociale
Chef d'équipe
Carrefour de la santé et des services sociaux
Val St-François
Windsor

Madame Johanne Belzile
Agente d'aide socio-économique, classe principale
Centre travail-Québec Rimouski
Rimouski

Madame Ghyslaine Bergeron
Organisatrice communautaire
Centre des femmes du Plateau Mont-Royal
Montréal

Monsieur Normand Couture
Coordonnateur
Association des locataires de Sherbrooke
Sherbrooke

Madame Sylvie Deschambault
Travailleuse communautaire
CLSC Arthur-Buies
Saint-Jérôme

Madame Louise Doré
Représentante de la Direction des ressources humaines
Centres Jeunesse de Montréal
Montréal

Monsieur Denis Dupuis
Travailleur social, chef d'équipe
CLSC Basse-ville Limoilou
Québec

Madame Martine Dussault
Technicienne en travail social
Centre universitaire de santé de l'Estrie
Sherbrooke

Madame Suzanne Fortier
Technicienne en assistance sociale
Centre Jeunesse de l'Estrie
Sherbrooke

Milieu de l'éducation

Madame Annie Chouinard
Enseignante
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Gaspé

Madame Dominique Daigneault
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal
Montréal

Madame Monique Dallaire
Enseignante
Cégep de Lévis-Lauzon
Lévis

Madame Hélène Dion
Enseignante
Collège de Sherbrooke
Sherbrooke

Monsieur Denis Labelle
Enseignant
Cégep de Trois-Rivières
Trois-Rivières

Madame Jocelyne Lavoie
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Madame Nicole Mainguy
Enseignante
Cégep de Sainte-Foy
Sainte-Foy

Madame Sylvie Nicole
Enseignante
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda

Monsieur Guy Papillon
Directeur des études
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Gaspé

Milieu du travail

Madame Johanne Horth
Représentante de l'Association des techniciennes
et des techniciens en travail social
CLSC Basse-ville Limoilou
Québec

Madame Myriam Lachaine
Technicienne en assistance sociale
CLSC Saint-Léonard
Saint-Léonard

Madame Sandra Lavigne
Intervenante
Centre de crise de Québec
Québec

Madame Josée Leblond
Technicienne en travail social
CLSC Rivières et Marées
Rivière-du-Loup

Monsieur Serge Lemay
Directeur de programmes et services
CLSC de la Mitis
Mont-Joli

Madame Marie-Jeanne Lévesque
Technicienne en travail social
Régie régionale de la santé et des services sociaux
du Bas Saint-Laurent
Rimouski

Monsieur Serge Ouellet
Intervenant en maison des jeunes
Maison des jeunes Val-Bélair
Val-Bélair

Madame Daniëlle Rioux
Technicienne en travail social
Centre Saint-Michel
Jonquière

Madame Mylène Robert
Agente d'aide socio-économique
Centre travail-Québec Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

Madame Lise Tessier
Représentante de l'Ordre professionnel des travailleurs
sociaux du Québec
École de service social, Université Laval
Sainte-Foy

Madame Monique Villemaire
Chef de service
Centre Jeunesse Laval
Laval

Milieu de l'éducation

Madame Efi Rivest
Enseignante
Cégep Marie-Victorin
Montréal

Monsieur Jacques Savard
Enseignant
Cégep de Rimouski
Rimouski

Madame Lyne Savard
Enseignante
Cégep de Jonquière
Jonquière

Madame Gail Young
Enseignante
Collège Dawson
Westmount

La Direction générale de la formation professionnelle et technique tient aussi à remercier les personnes suivantes qui ont été consultées au cours de l'élaboration du projet de formation ou des objectifs et standards de la composante spécifique du programme d'études.

Milieu du travail

Madame Grace Fontes
Co-directrice
Face-à-Face
Centre d'écoute et de références
Montréal

Madame Randa Khoury
Intervenante
Centres jeunesse de Montréal
Montréal

Madame Alison Lyne
Intervenante
Association bénévole amitié
Montréal

Milieu de l'éducation

Madame Judith Breton
Enseignante
Cégep de Lévis-Lauzon
Lévis

Madame Sylvie Bruneau
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Madame Mary Hlywa
Enseignante
Collège Dawson
Westmount

Madame Jocelyne Lavoie
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme
Saint-Jérôme

Madame Cerise Morris
Enseignante
Collège Dawson
Westmount

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Ghislaine Timmons-Plamondon.
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Sandra Frosst
Enseignante
Collège Dawson

Omer Giasson
Enseignant
Collège de Sherbrooke

Jean-François Pouliot
Conseiller technique en élaboration de programmes

Collaboration spéciale

Marcelle Lepage
Enseignante
Cégep de Sainte-Foy

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des programmes
de la Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Marie-Josée Dalcourt
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3
Première partie	
<hr/>	
Buts du programme.....	7
Buts de la formation générale.....	9
Intentions éducatives en formation générale.....	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire	16
Formation spécifique.....	17
Harmonisation	19
Deuxième partie	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	23
Objectifs et standards – formation générale propre.....	37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire	45
Objectifs et standards – formation spécifique	59
0188 Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en travail social.....	61
0189 Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires	63
018A Établir une relation d'aide.....	65
018B Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales	67
018C Analyser des législations sociales	69
018D Analyser les besoins et les ressources d'une personne.....	71
018E Évaluer les dimensions éthiques de l'intervention sociale	73
018F Réaliser une entrevue.....	75
018G Animer un groupe	77
018H Effectuer une recherche sociale.....	79
018J Effectuer des interventions sociales de groupe	81
018K Analyser les besoins et les ressources d'une famille.....	85
018L Analyser les besoins et les ressources de groupes sociaux.....	87
018M Effectuer des références	89

018N	Défendre des droits individuels et collectifs.....	91
018P	Effectuer des interventions psychosociales avec des personnes ou des familles.....	93
018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail.....	97
018R	Effectuer des interventions sociales avec des communautés.....	99
018S	Élaborer un plan d'intervention ou un plan d'action.....	101
018T	Assurer le développement et la coordination de services et de ressources.....	103
018U	Protéger son intégrité personnelle.....	105
018V	Effectuer des interventions sociales en contexte socio-juridique.....	107
018W	Effectuer des interventions sociales avec des personnes en situation de crise.....	111
018X	Effectuer des interventions sociales selon une approche intégrée.....	115

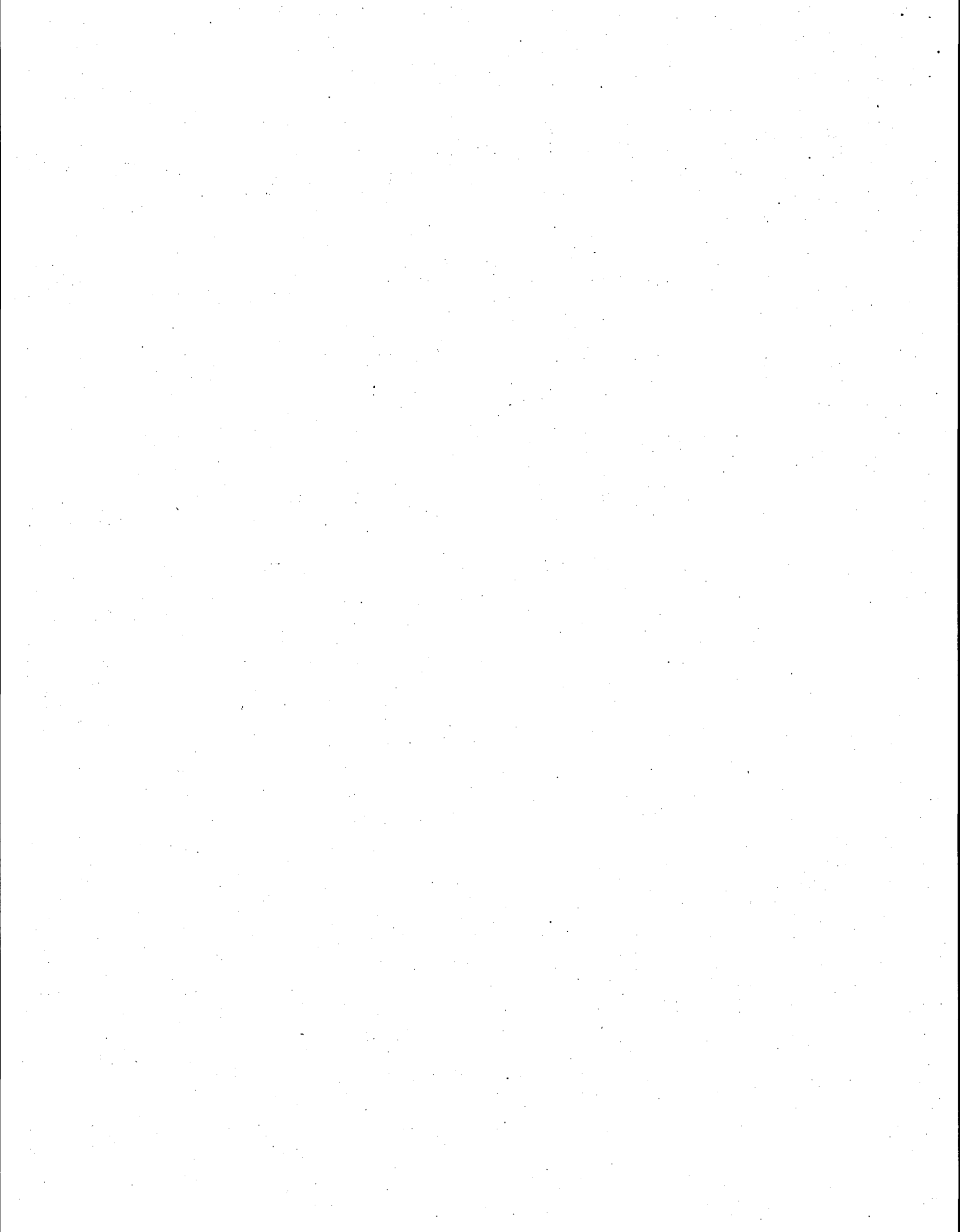
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de travail social* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques de travail social* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 64 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.



VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

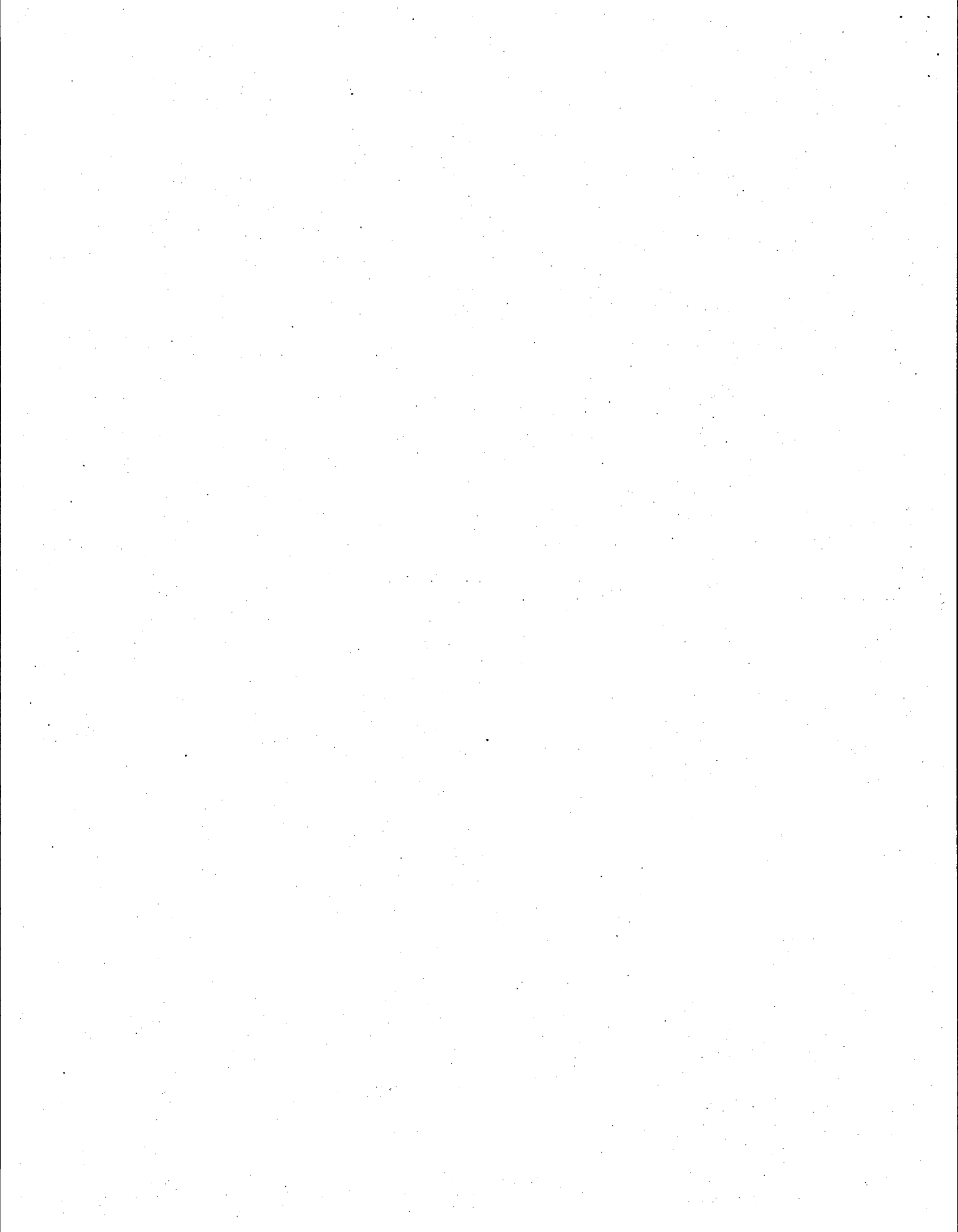
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE



BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de travail social* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en travail social.

Les techniciennes et les techniciens en travail social sont habilités à intervenir avec des personnes de tout âge, des familles, des groupes et des communautés aux prises avec différents problèmes sociaux. Ces problèmes, liés aux conditions de vie et aux inégalités sociales, se manifestent souvent par la pauvreté, la perte d'emploi, la violence familiale et conjugale, les difficultés d'adaptation, la perte d'autonomie, l'isolement, le suicide et la toxicomanie. Les techniciennes et les techniciens en travail social aident ces personnes, ces familles, ces groupes et ces communautés à répondre adéquatement à leurs besoins, à promouvoir la défense de leurs droits et à favoriser le changement social.

Les techniciennes et les techniciens en travail social travaillent dans les établissements du ministère de la Santé et des Services sociaux : centres jeunesse, centres locaux de services communautaires, centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée, centres d'accueil et de réadaptation. On les retrouve également au ministère de l'Emploi et de la Solidarité du Québec et dans les commissions scolaires. Enfin, les techniciennes et les techniciens en travail social travaillent dans des organismes communautaires tels que les maisons de jeunes, les centres communautaires, les maisons d'hébergement, les groupes d'entraide, les groupes de défense des droits et les groupes d'éducation populaire.

Les techniciennes et les techniciens en travail social travaillent souvent au sein d'une équipe multidisciplinaire et possèdent une autonomie dans leurs modalités d'intervention. Bien que les tâches confiées aux techniciennes et aux techniciens en travail social varient selon les différents milieux de travail, elles et ils assument la responsabilité du choix et de l'application des modalités de l'intervention dans le respect des mandats des établissements et des organismes.

Les tâches des techniciennes et des techniciens en travail social s'articulent autour des méthodologies de l'intervention avec les personnes et les familles, avec les groupes et avec les communautés. Les finalités de l'intervention vont de la prévention des situations problématiques à la résolution des problèmes par le soutien des personnes dans une démarche de changement individuel ou collectif.

Enfin, le maintien des personnes dans leur milieu de vie et la réinsertion sociale amènent les techniciennes et les techniciens en travail social à accomplir des tâches de soutien et de développement de ressources et de services de tout type. Ces services s'inscrivent dans une approche de développement social et communautaire.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de travail social* vise :

1. à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
2. à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
3. à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
4. à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en développant des attitudes positives à l'égard des changements et une sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le programme comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

Les compétences particulières et générales du programme ont été articulées dans une perspective qui prend en considération les situations variées des clientèles, les différentes méthodologies du travail social et les divers contextes de pratique.

Les compétences du programme se composent de trois grandes dimensions. Tout d'abord, elles comprennent des dimensions à caractère technique liées à l'application du processus d'intervention sociale. Elles incluent ensuite des dimensions cognitives nécessaires à l'analyse et à l'évaluation des besoins, des situations et des problématiques sociales. Enfin, les compétences intègrent des dimensions socio-affectives qui visent le développement d'attitudes et de comportements tels que l'empathie, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'ouverture par rapport au changement, l'initiative et la créativité. La maîtrise des compétences, et donc de l'ensemble de ses dimensions, contribue au développement de la connaissance de soi, de la prise en charge et du sens critique.

Finalement, le programme intègre les valeurs de la profession et les dimensions éthiques du travail social. Ainsi, le respect des personnes, la solidarité, l'engagement social et la promotion de la justice sociale sont au cœur de la formation.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

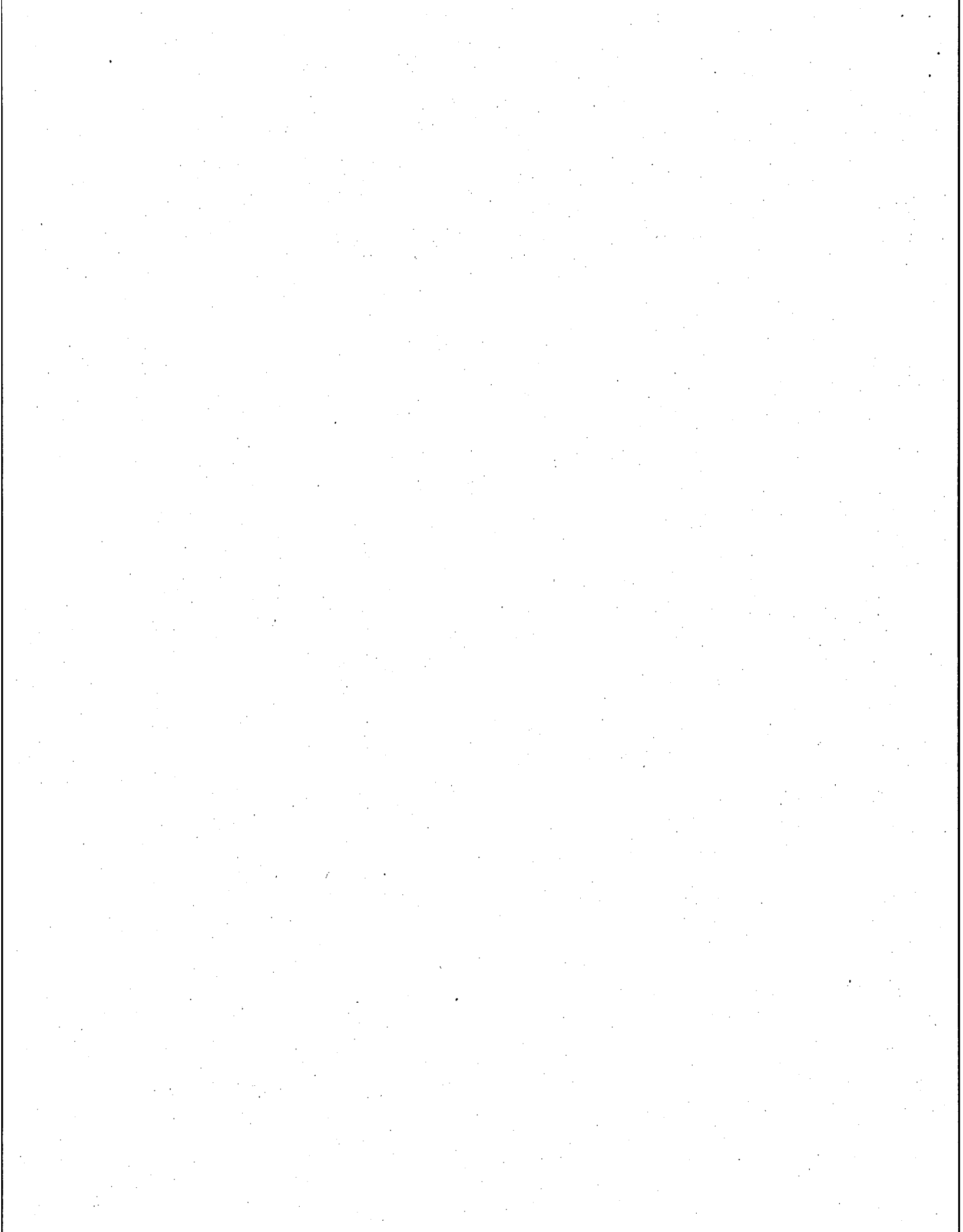
Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

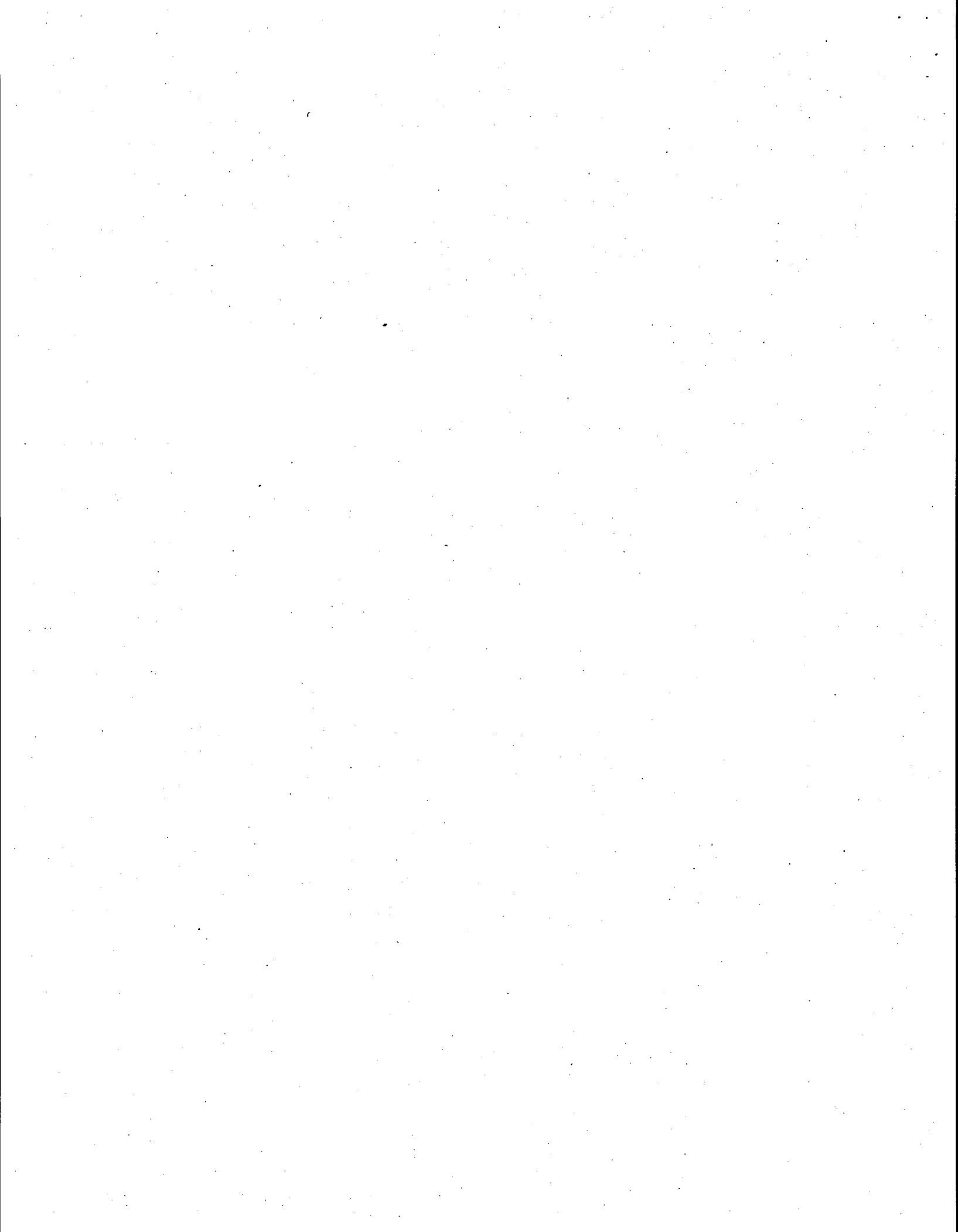
Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).



INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.



LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

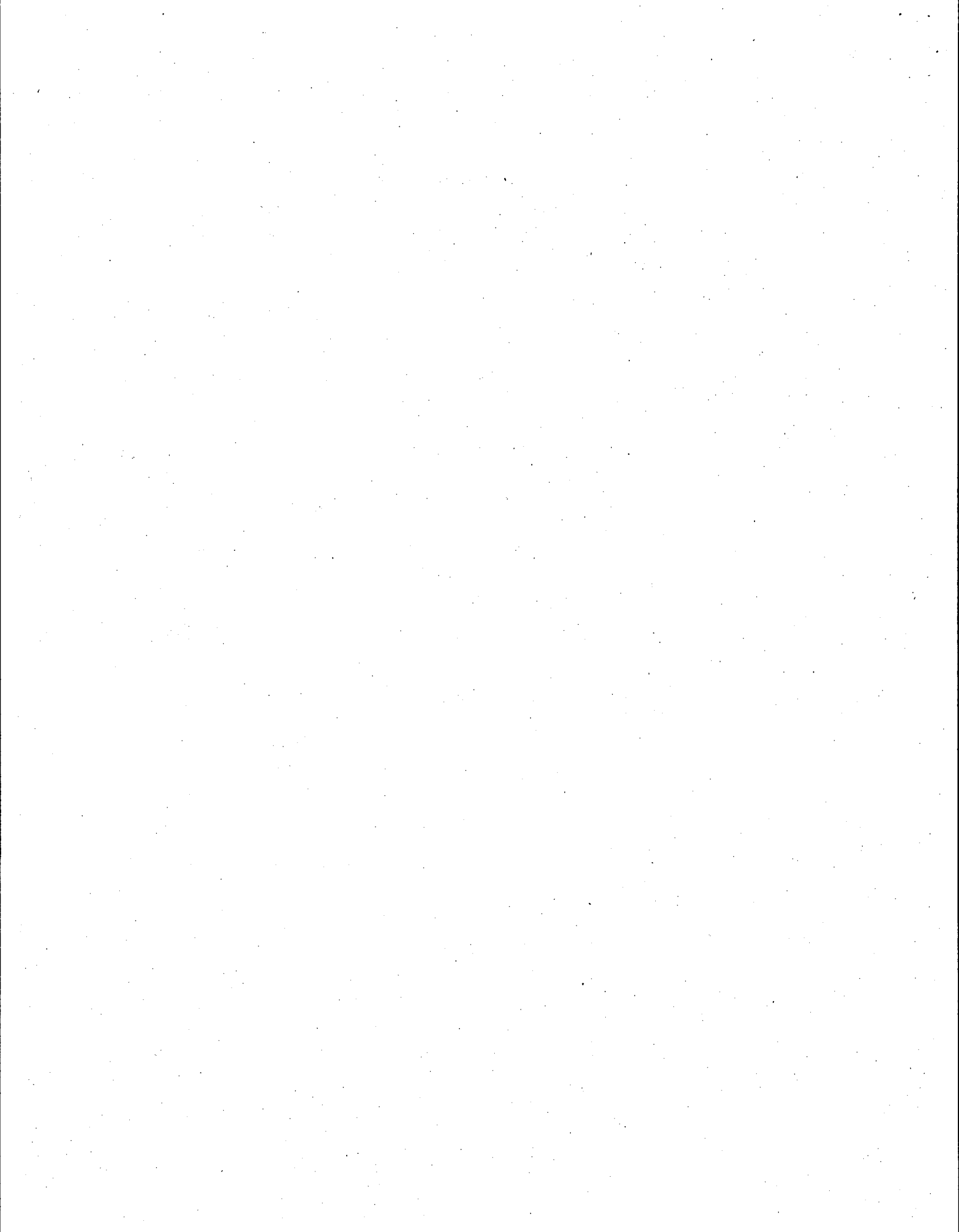
(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(64 2/3 unités)

- 0188 Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en travail social.
- 0189 Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires.
- 018A Établir une relation d'aide.
- 018B Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales.
- 018C Analyser des législations sociales.
- 018D Analyser les besoins et les ressources d'une personne.
- 018E Évaluer les dimensions éthiques de l'intervention sociale.
- 018F Réaliser une entrevue.
- 018G Animer un groupe.
- 018H Effectuer une recherche sociale.
- 018J Effectuer des interventions sociales de groupe.
- 018K Analyser les besoins et les ressources d'une famille.
- 018L Analyser les besoins et les ressources de groupes sociaux.
- 018M Effectuer des références.
- 018N Défendre des droits individuels et collectifs.
- 018P Effectuer des interventions psychosociales avec des personnes ou des familles.
- 018Q Interagir au sein d'une équipe de travail.
- 018R Effectuer des interventions sociales avec des communautés.
- 018S Élaborer un plan d'intervention ou un plan d'action.
- 018T Assurer le développement et la coordination de services et de ressources.
- 018U Protéger son intégrité personnelle.
- 018V Effectuer des interventions sociales en contexte socio-juridique.
- 018W Effectuer des interventions sociales avec des personnes en situation de crise.
- 018X Effectuer des interventions sociales selon une approche intégrée.



HARMONISATION

Dans une perspective d'harmonisation, des travaux d'analyse comparative des programmes d'études du secteur Services sociaux, éducatifs et juridiques ont été effectués. Il s'agit des programmes de formation *Techniques de travail social, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'intervention en loisir* et *Techniques d'éducation spécialisée*.

L'harmonisation de ces différents programmes vise à faciliter les parcours de formation, en permettant le passage d'un programme d'études à un autre sans avoir à reprendre des apprentissages déjà réalisés. Des tableaux d'équivalences ont été conçus dans le but de mettre en relief les liens existant entre les différents programmes harmonisés.

Les tableaux qui suivent concernent chacun des programmes touchés par l'harmonisation. On y trouve, dans la colonne de gauche, les codes et les énoncés des compétences du programme visé. Les colonnes de droite renferment les codes des compétences équivalentes des autres programmes. Ainsi, la personne ayant acquis une ou plusieurs compétences du programme en question pourrait se voir reconnaître la ou les compétences équivalentes, dans un autre programme, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DE

VERS

Techniques de travail social		Techniques d'intervention en loisir	
Code	Compétence	Code	Compétence
018G	Animer un groupe	01AM	Animer la réunion d'une équipe de travail

DE

VERS

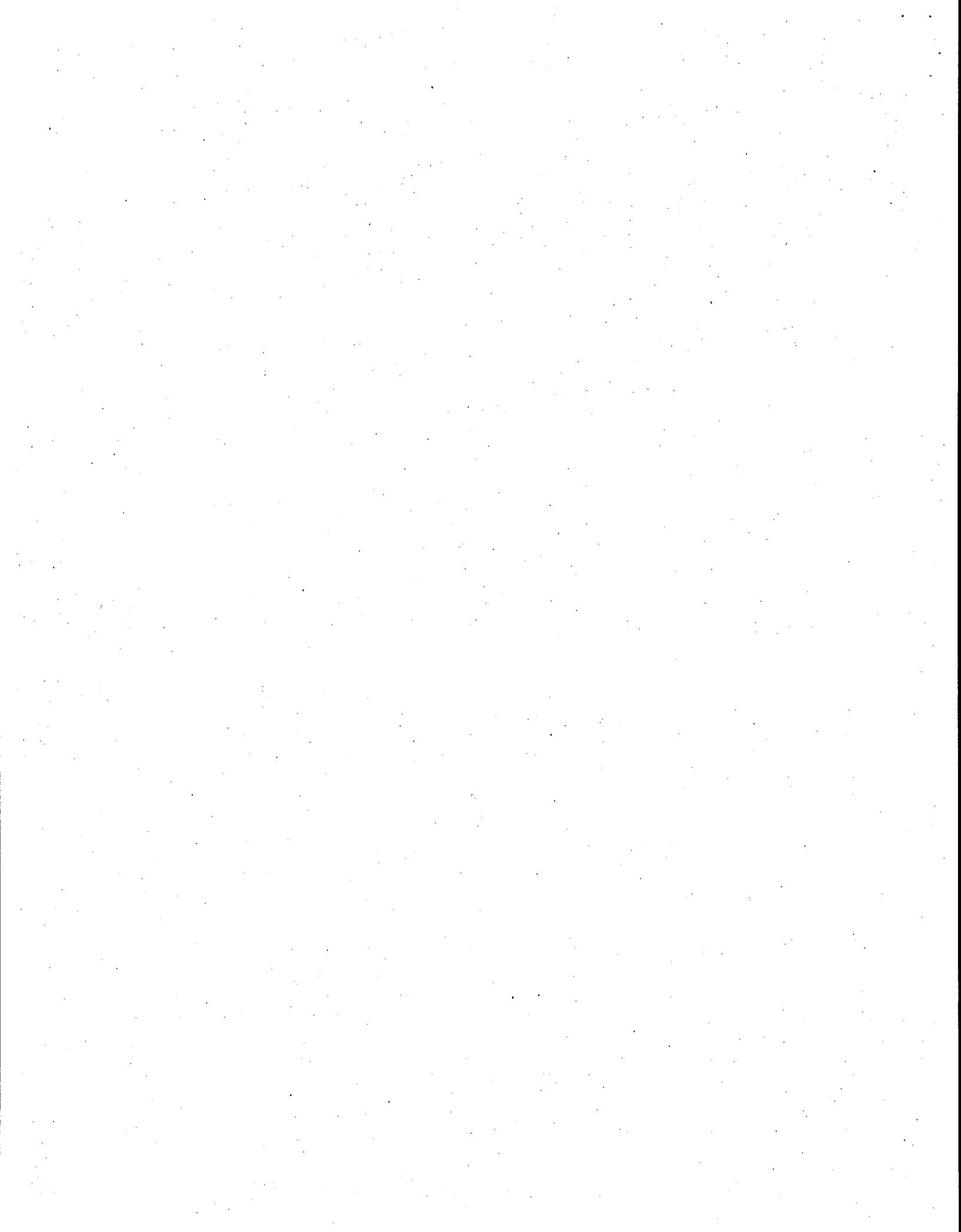
Techniques de travail social		Techniques d'éducation à l'enfance	
Code	Compétence	Code	Compétence
018K	Analyser les besoins et les ressources d'une famille	0198	Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement
018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail	0197	Communiquer en milieu de travail

DE

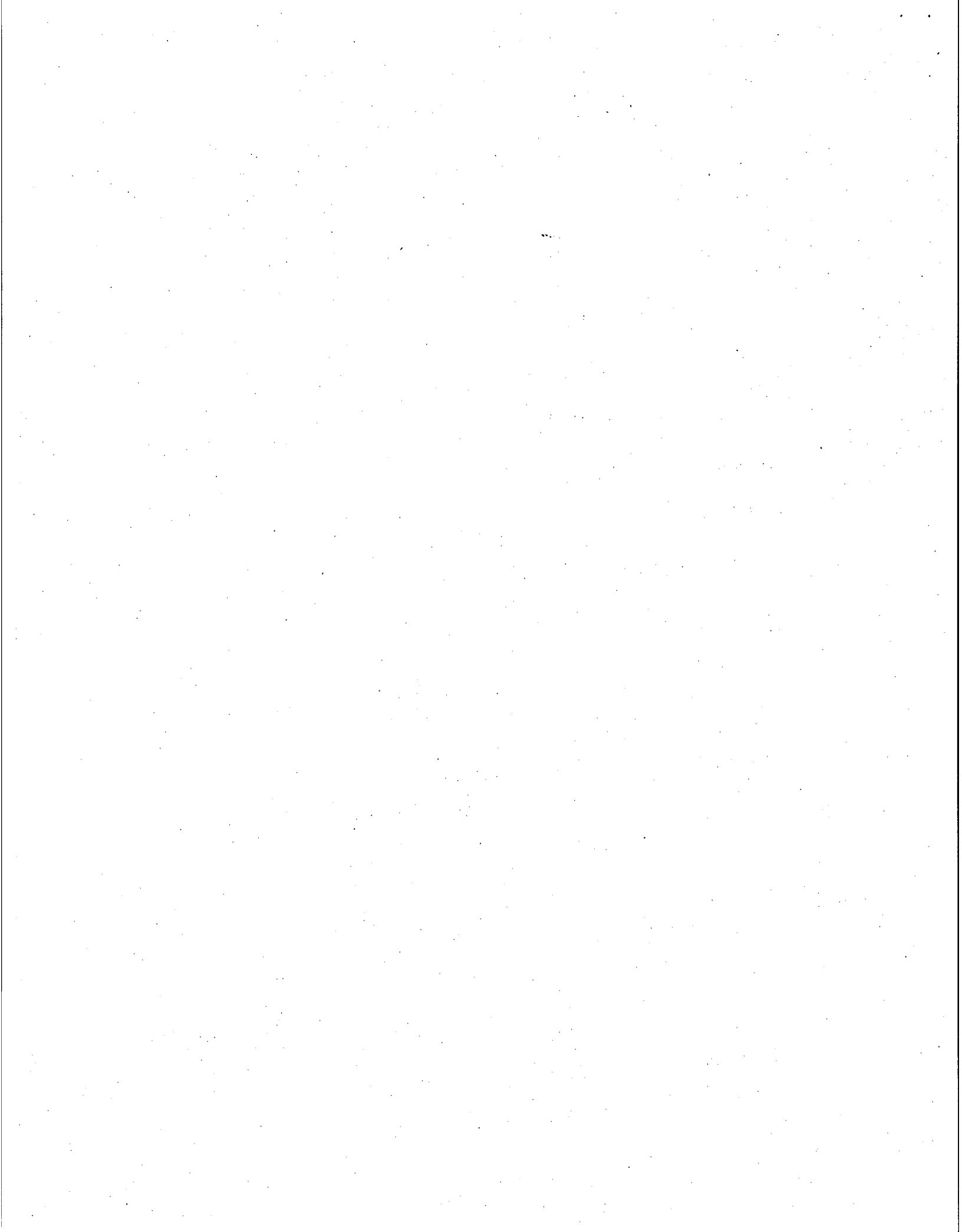
VERS

Techniques de travail social		Techniques d'éducation spécialisée	
Code	Compétence	Code	Compétence
0189 018M	Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires Effectuer des références	019P	Rechercher des ressources et des services dans la communauté
018A 018F	Établir une relation d'aide Réaliser une entrevue	019Y	Établir une relation d'aide
018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail	019Q	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail
018W	Effectuer des interventions sociales avec des personnes en situation de crise	01AB	Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise

DEUXIÈME PARTIE



**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**



OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître le propos du texte.</p> <p>2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.</p> <p>3 Choisir les éléments d'analyse.</p> <p>4 Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte.</p> <p>2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.</p> <p>2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.</p> <p>3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.</p> <p>4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.</p> <p>4.2 Pertinence et cohérence du plan.</p> <p>4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</p> <p>5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse.</p> <p>5.2 Pertinence des exemples choisis.</p> <p>5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</p> <p>5.4 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.6 Respect du registre de langue approprié.</p> <p>5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite.</p> <p>5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT
ET LITTÉRATURE

CODE : 0003

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.</p> <p>2 Comparer des textes.</p> <p>3 Déterminer un point de vue critique.</p> <p>4 Élaborer un plan de rédaction.</p> <p>5 Rédiger et réviser une dissertation critique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.</p> <p>2.1 Choix pertinent des critères de comparaison.</p> <p>2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.</p> <p>3.1 Pertinence du point de vue critique.</p> <p>4.1 Pertinence et cohérence du plan.</p> <p>4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.</p> <p>5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.</p> <p>5.2 Emploi d'arguments appropriés.</p> <p>5.3 Justification du point de vue critique.</p> <p>5.4 Pertinence des exemples choisis.</p> <p>5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.</p> <p>5.6 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.8 Respect du registre de langue approprié.</p> <p>5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite.</p> <p>5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 00B1
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.		
Éléments		
1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	Critères de performance 1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.	
2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.	
3 Produire une argumentation sur une question philosophique.	3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	3-1-3	
Nombre d'unités :	2 1/3	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.</p> <p>2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.</p> <p>3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.</p> <p>1.2 Usage approprié des concepts clés.</p> <p>2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.</p> <p>2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.</p> <p>3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.</p> <p>3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.</p> <p>3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.</p> <p>3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer en anglais avec une certaine aisance.		
Éléments		
1 Dégager le sens d'un message oral authentique.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.	
	1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.	
2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.	
	2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.	
3 S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.	
	3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.	
	3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.	
	3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.	
4 Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.	
	4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>present perfect</i> , <i>future</i> .	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Pondération :	2-1-3	
Nombre d'unités :	2	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.</p> <p>3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.</p> <p>4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte.</p> <p>2.3 Identification de la structure du texte.</p> <p>2.4 Identification de l'intention de l'auteur.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents.</p> <p>3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.</p> <p>3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects.</p> <p>4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.</p> <p>4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

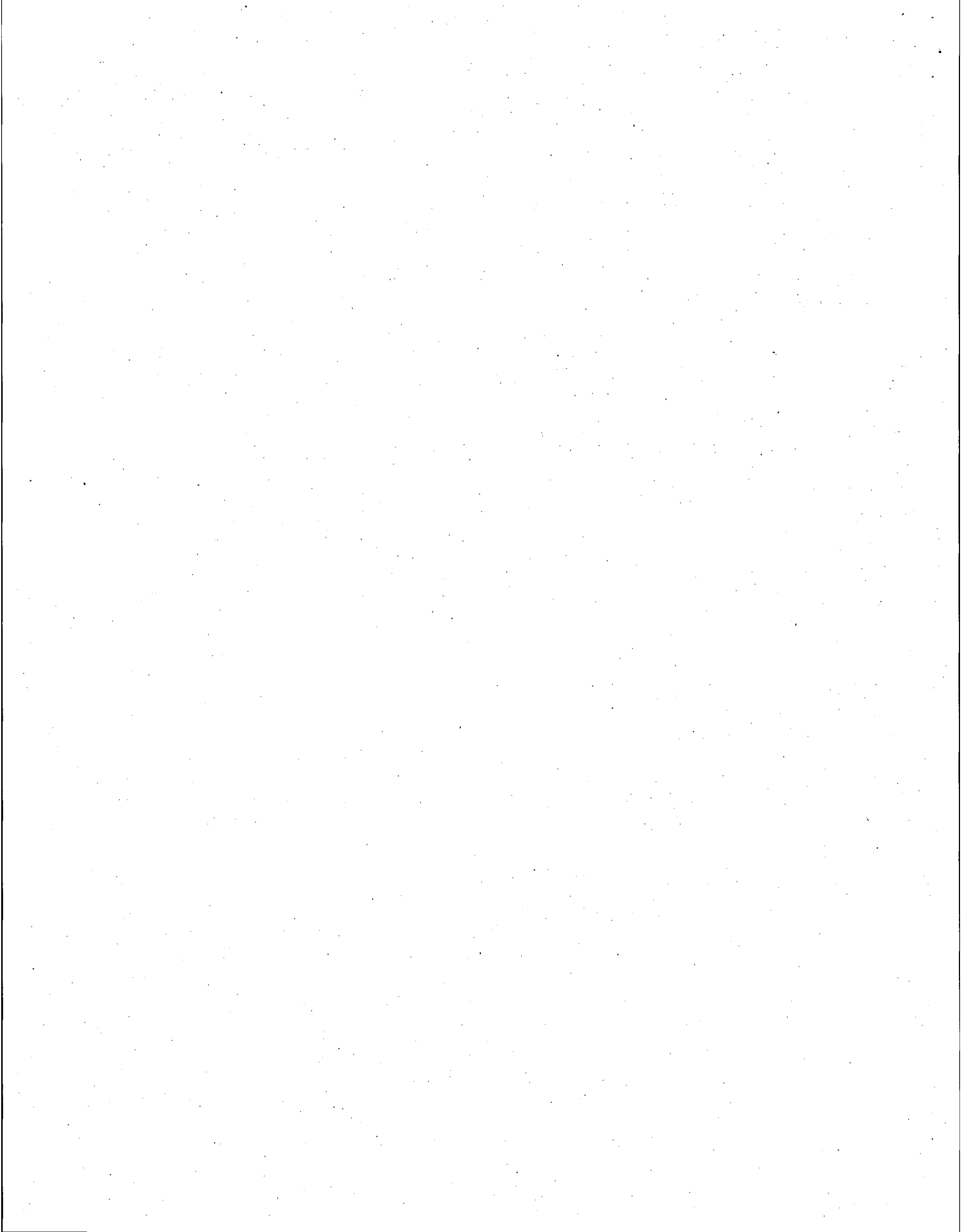
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 0009
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.		
Éléments		
1	Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.	Critères de performance 1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. 1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. 1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. 1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. 1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
2	Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. 2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. 2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. 2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. 2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. 2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Pondération :	2-1-3	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments		
1	Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	1.1 Utilisation appropriée de la documentation.
2	Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.
3	Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.
4	Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.
		3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
		3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
		3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.
		4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération :	1-1-1	
Nombre d'unités :	1	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0065
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**



FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 000K
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Produire différents types de discours oraux et écrits.		
Éléments		
1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.	
	1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.	
	1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.	
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.	
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	3.1 Choix approprié des sources d'information.	
	3.2 Choix pertinent des éléments d'information.	
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.	
	4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.	
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.	
	5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.	
	5.3 Précision et richesse du vocabulaire.	
	5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.	
	5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.	
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.	
	6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.	
	6.3 Précision et richesse du vocabulaire.	
	6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Français	
Nombre d'heures-contact :	60	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE		CODE : 000T
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.		
Éléments		
1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	1.1 Définition des notions de base de l'éthique.	
	1.2 Utilisation appropriée des notions.	
	1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.	
2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.	
3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.	
	3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.	
	3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.	
	3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.	
4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.	
	4.2 Justification rationnelle de la position choisie.	
	4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Philosophie	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

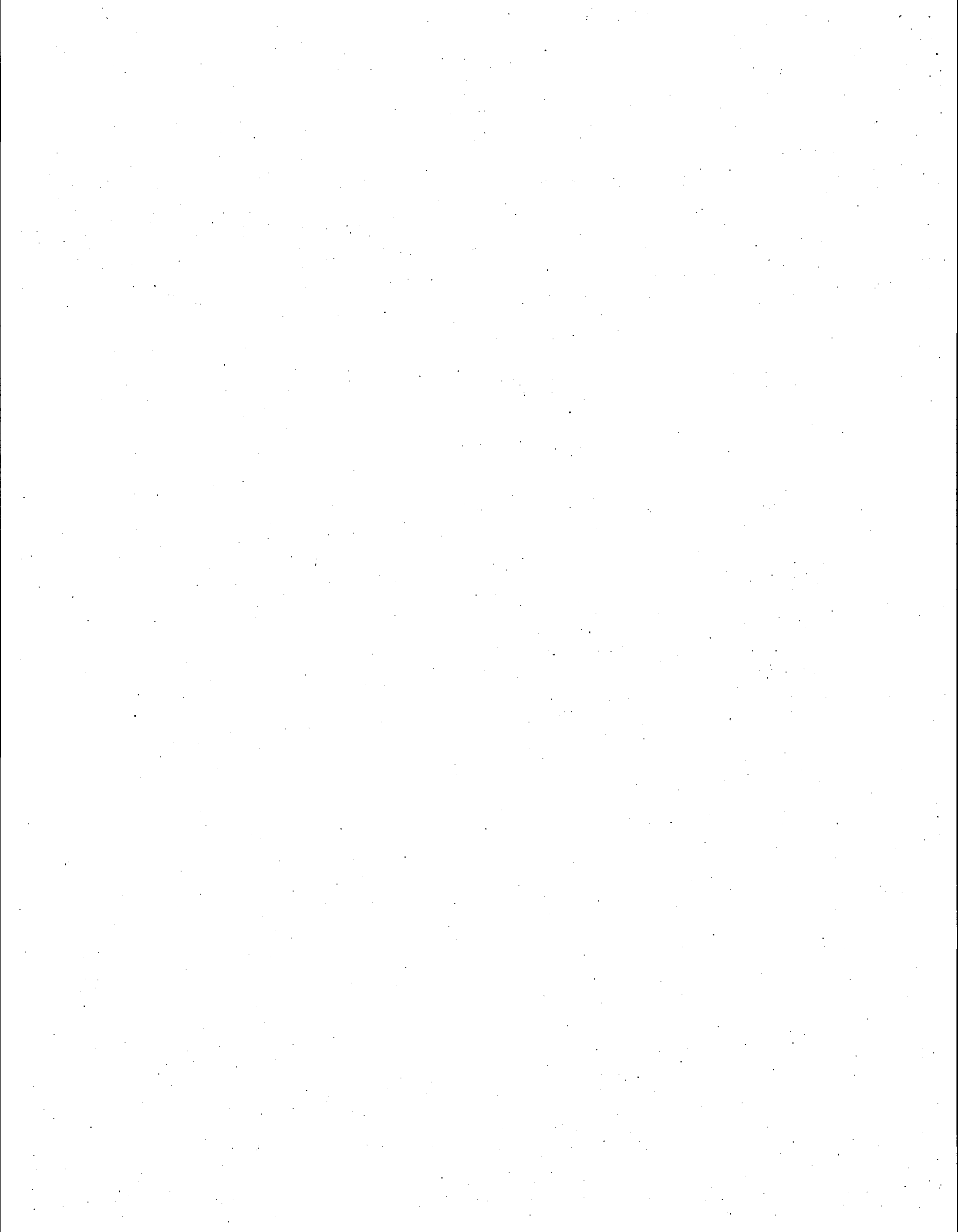
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 000N
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde</p> <p>45</p> <p>2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments		
1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.	
	1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.	
	1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.	
	1.4 Utilisation correcte du code grammatical.	
	1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.	
2 Analyser des textes complexes.	2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.	
	2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.	
	2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.	
3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.	
	3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.	
	3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.	
4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.	4.1 Respect du sens.	
	4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.	
	4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**



FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES		CODE : 000V
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. 	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES		CODE : 000W
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
CODE : 000X

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact: 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
 CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.</p> <p>3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Description claire et précise du problème.</p> <p>2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).</p> <p>3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.</p> <p>3.2 Respect de la procédure expérimentale établie.</p> <p>3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.</p> <p>3.4 Présentation claire et adéquate des résultats.</p> <p>3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact: 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 000Z

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE : 0010

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact: 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Brève définition des notions.</p> <p>1.2 Exécution correcte des opérations de base.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.3 Choix approprié en fonction des besoins.</p> <p>3.1 Démarche planifiée et méthodique.</p> <p>3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés.</p> <p>3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</p> <p>3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</p> <p>4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.</p> <p>4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

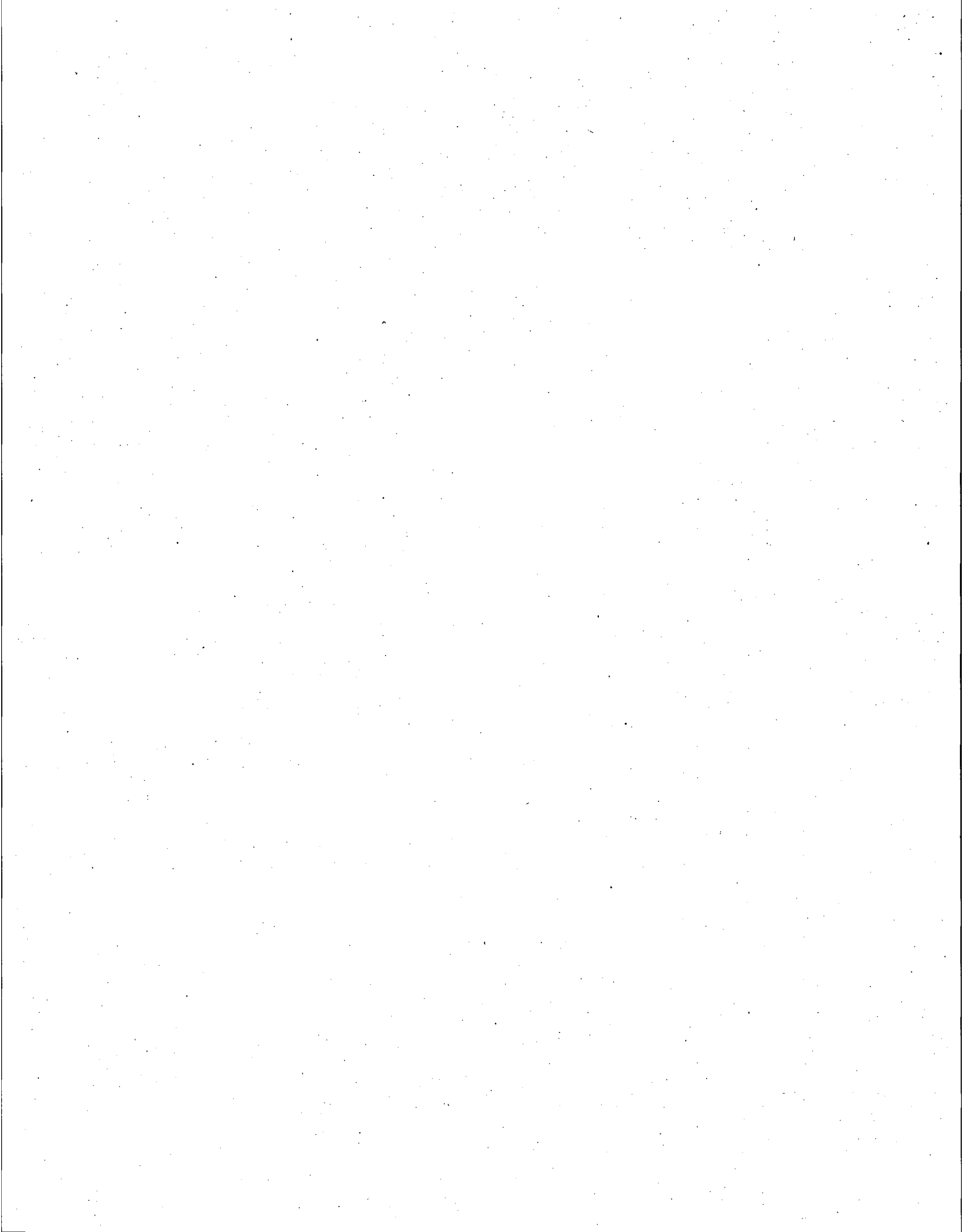
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0013

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

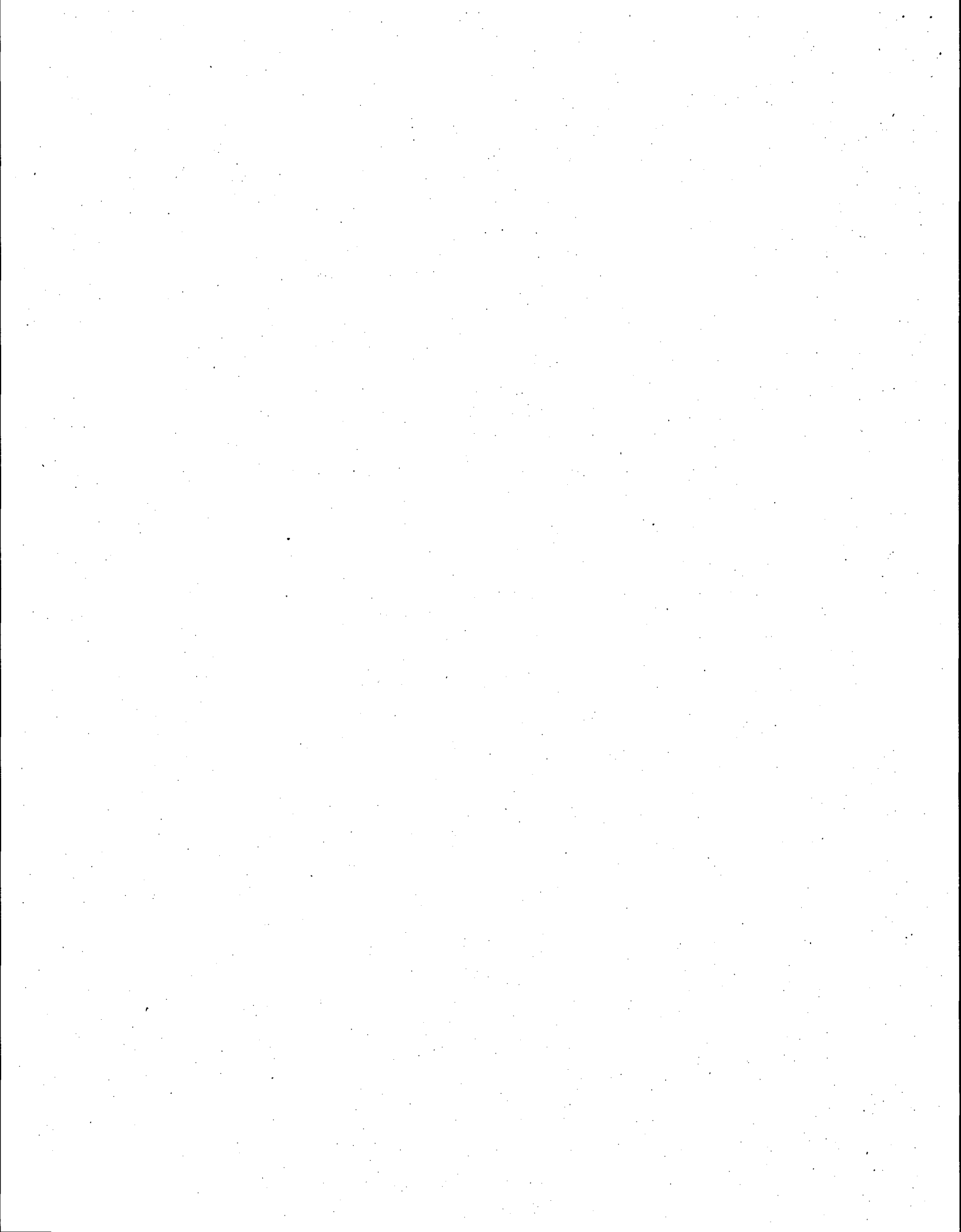
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact: 45
 Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE		CODE : 0014
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Nombre d'heures-contact: 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

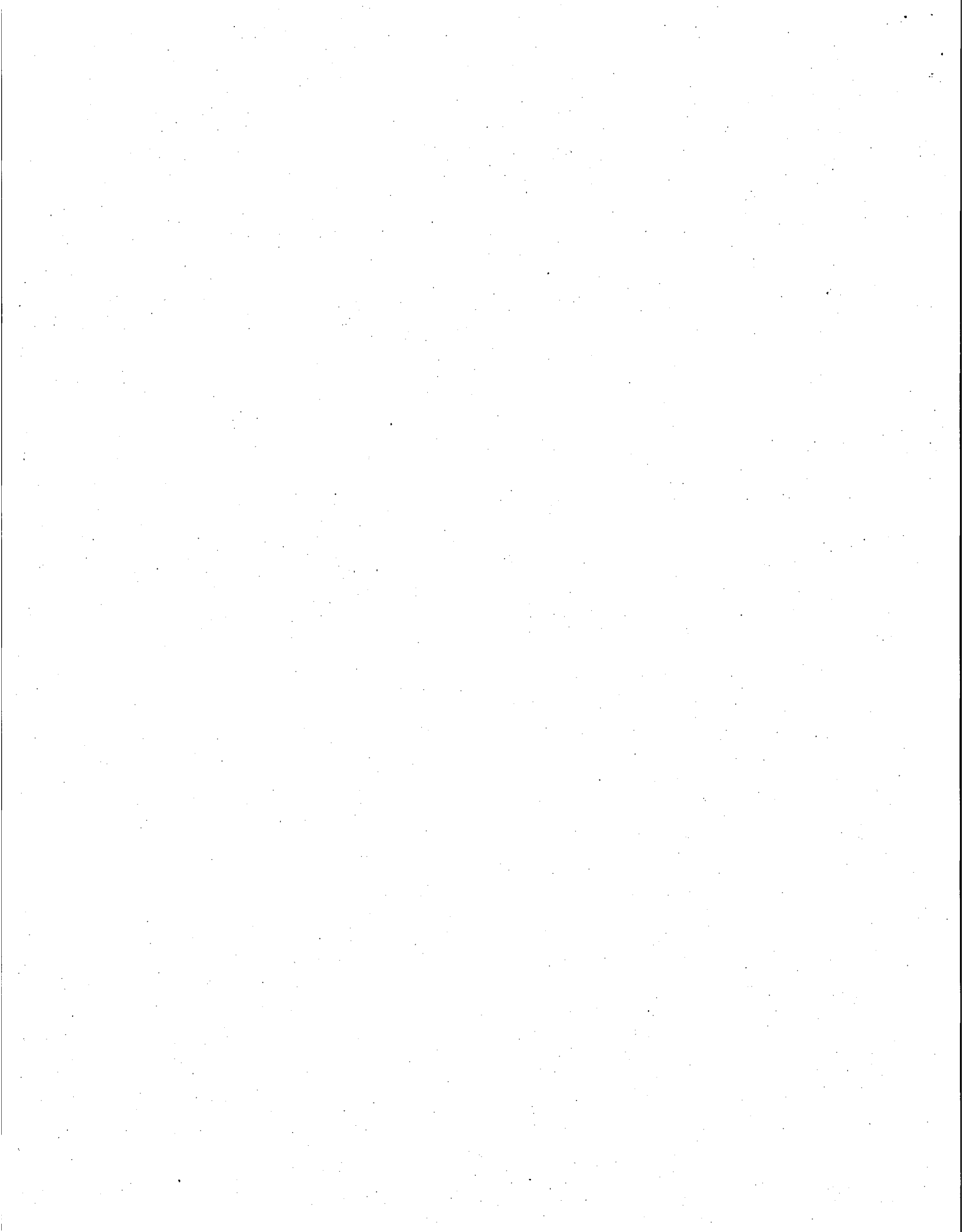


**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**



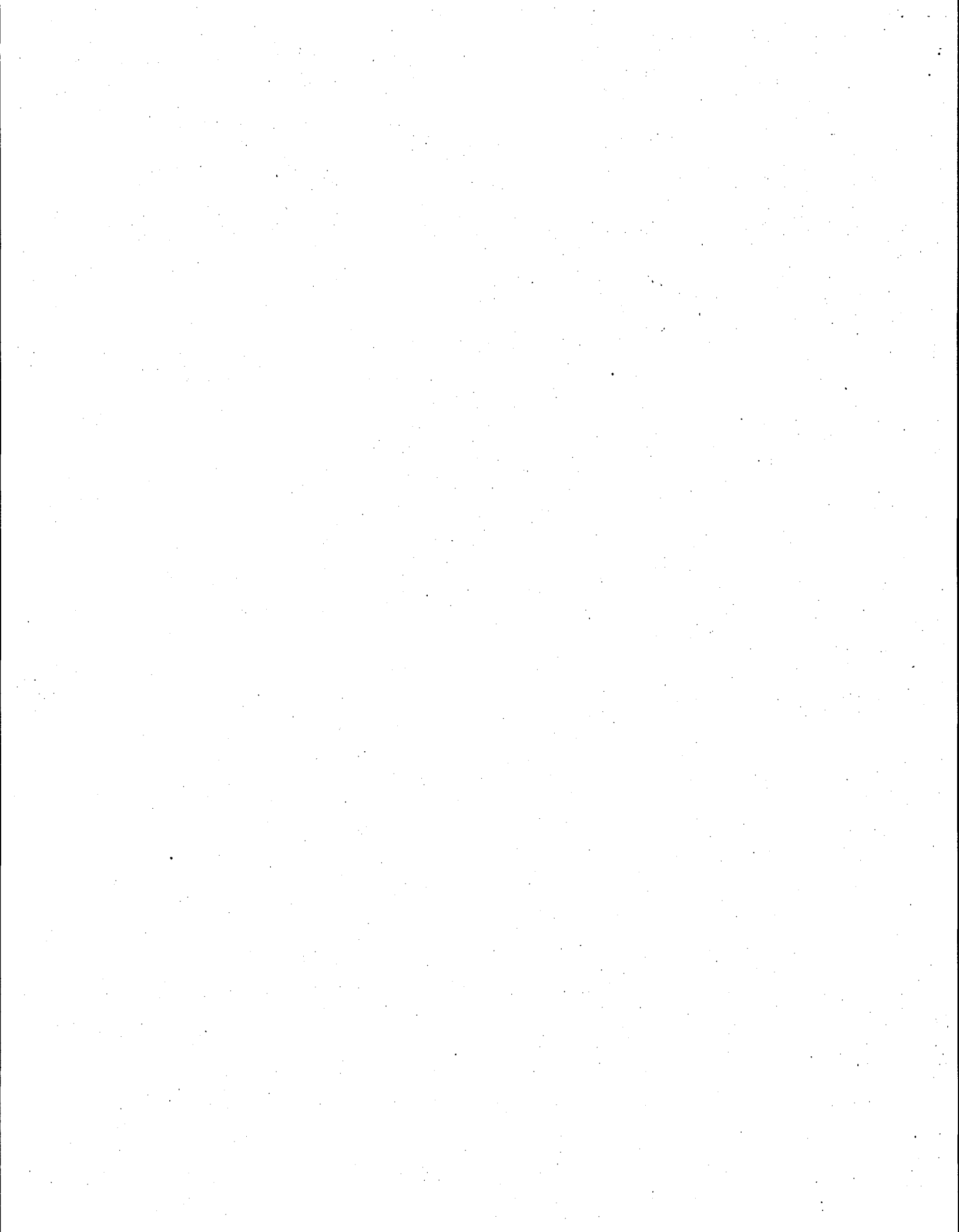
Code : 0188

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="264 464 553 491">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="264 527 683 615">Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en travail social.</p> <p data-bbox="264 743 574 770">Éléments de la compétence</p> <p data-bbox="264 810 760 863">1 Caractériser la fonction de technicienne et de technicien en travail social.</p> <p data-bbox="264 1068 756 1157">2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de technicienne et de technicien en travail social.</p> <p data-bbox="264 1329 743 1381">3 Examiner des plans d'intervention et des plans d'action.</p> <p data-bbox="264 1526 756 1646">4 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de technicienne et de technicien en travail social.</p>	<p data-bbox="787 464 1057 491">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="787 527 1354 688" style="list-style-type: none">• À l'aide de répertoires, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de plans d'intervention et de plans d'action.• À l'aide de la documentation pertinente. <p data-bbox="787 743 1073 770">Critères de performance</p> <p data-bbox="787 810 1382 1646">1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de technicienne et de technicien en travail social et des conditions d'exercice qui y sont liées. 1.3 Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale.</p> <p data-bbox="787 1068 1349 1289">2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.</p> <p data-bbox="787 1329 1382 1486">3.1 Relevé des aspects principaux des plans d'intervention et des plans d'action. 3.2 Mise en relation du rôle du plan d'intervention et du plan d'action à l'intérieur du processus d'intervention sociale.</p> <p data-bbox="787 1526 1370 1646">4.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements, d'une part, et les différents tâches de la fonction de technicienne et de technicien en travail social, d'autre part.</p>

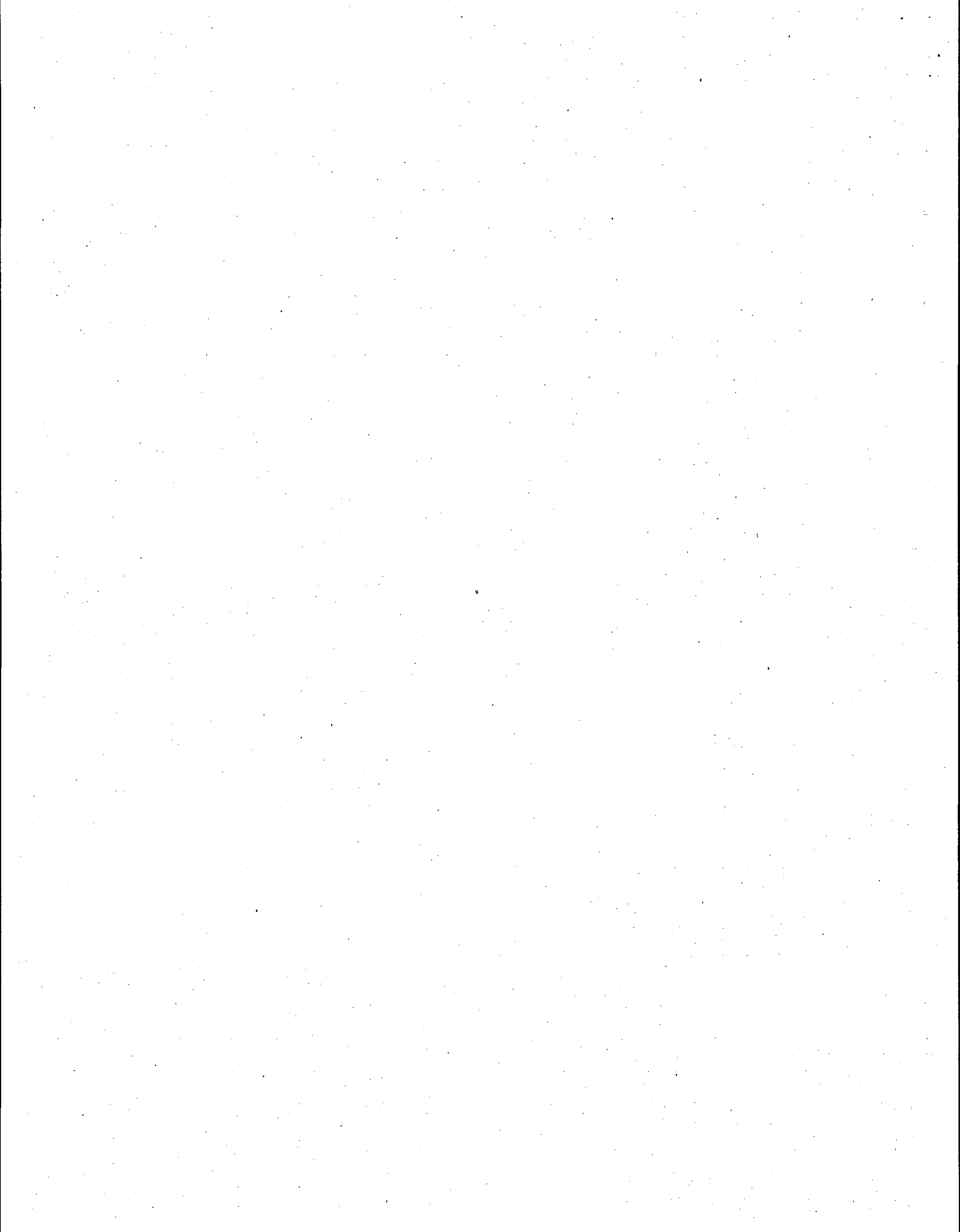


Code : 0189

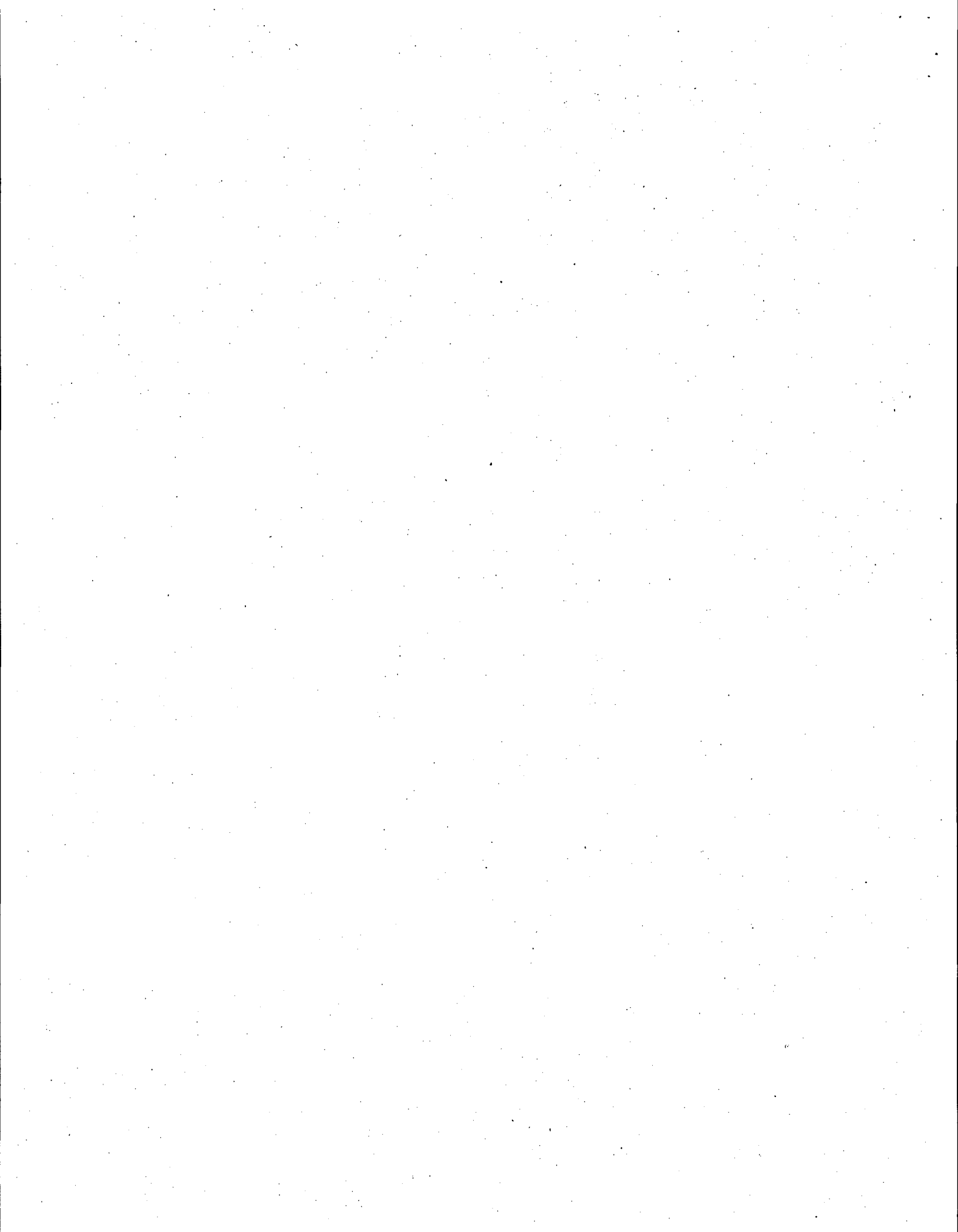
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Rechercher des ressources de services sociaux publics et communautaires.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir des informations sur les différentes ressources d'un territoire.</p> <p>2 Examiner les missions des établissements et des organismes.</p> <p>3 Établir le portrait des services offerts.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• À l'aide de répertoires et de politiques d'établissements et d'organismes.• À l'aide de grilles de collecte de données.• À l'aide d'outils informatiques. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de moyens de recherche.</p> <p>1.2 Inventaire complet des ressources.</p> <p>1.3 Pertinence et justesse de l'information recueillie.</p> <p>2.1 Description claire des mandats des établissements et des organismes.</p> <p>2.2 Relevé des services offerts.</p> <p>2.3 Description claire des rôles des intervenantes et des intervenants.</p> <p>3.1 Organisation de l'information en fonction du domaine d'intervention, de la problématique ou de la clientèle.</p> <p>3.2 Présentation claire de l'information.</p>



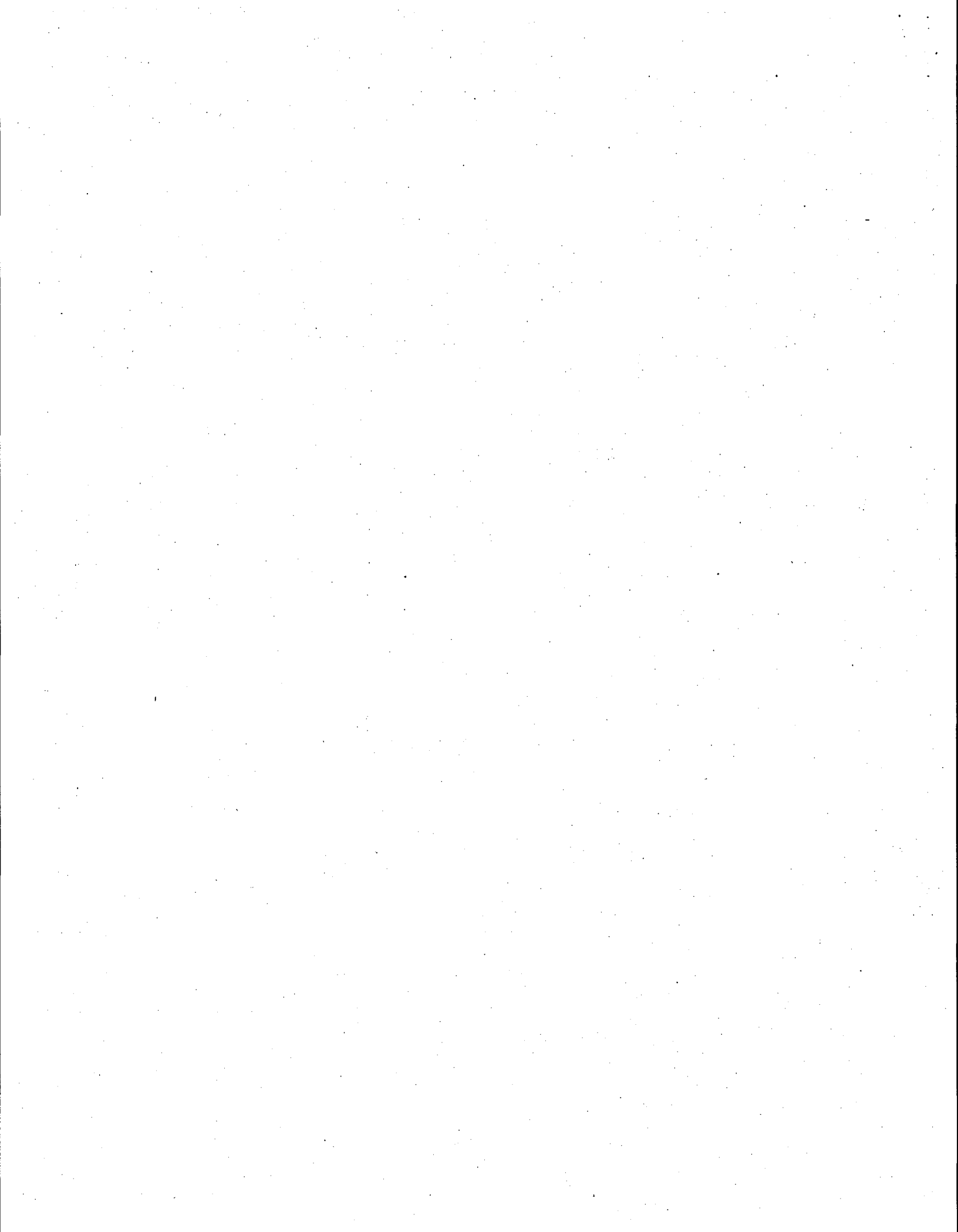
Code : 018A	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir une relation d'aide.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le contact avec la personne.</p> <p>2 Adopter des attitudes et des comportements d'aide.</p> <p>3 Communiquer avec la personne.</p> <p>4 Évaluer la qualité de sa relation avec la personne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec toutes les clientèles. • À partir de mandats d'établissements ou d'organismes. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de soi appropriée à la situation.</p> <p>1.2 Respect de la personne.</p> <p>2.1 Adoption d'un comportement approprié à la dynamique de la relation d'aide.</p> <p>2.2 Manifestation d'attitudes et de comportements d'empathie et d'authenticité.</p> <p>2.3 Manifestation d'attitudes et de comportements de non-jugement.</p> <p>3.1 Prise en considération des éléments verbaux et non verbaux de la communication.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée des techniques de communication.</p> <p>3.3 Explication claire de son rôle et de ses responsabilités.</p> <p>3.4 Reconnaissance des conséquences de son mode de communication.</p> <p>3.5 Respect de l'autonomie de la personne.</p> <p>4.1 Analyse juste de ses comportements, de ses attitudes et de ses émotions envers la personne.</p> <p>4.2 Analyse juste des points forts et des points faibles de la relation d'aide.</p> <p>4.3 Détermination de moyens en vue d'améliorer la relation d'aide.</p>



Code : 018B	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les relations entre des problèmes sociaux, des politiques sociales et des interventions sociales.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Examiner des problèmes sociaux.</p> <p>2 Analyser les relations entre des politiques sociales et des problèmes sociaux.</p> <p>3 Analyser les relations entre des interventions sociales et des problèmes sociaux.</p> <p>4 Examiner les relations entre des politiques sociales et des interventions sociales.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'aide de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire des manifestations de problèmes sociaux.</p> <p>1.2 Description claire des effets des problèmes sociaux sur les personnes et les groupes.</p> <p>1.3 Relevé des facteurs explicatifs des problèmes sociaux.</p> <p>2.1 Relevé des politiques sociales en cause.</p> <p>2.2 Analyse juste des liens entre les éléments des politiques sociales et les problèmes sociaux.</p> <p>2.3 Description judicieuse des effets des politiques sociales sur les problèmes sociaux.</p> <p>3.1 Relevé des interventions sociales en cause.</p> <p>3.2 Analyse juste des liens entre les interventions sociales et les problèmes sociaux.</p> <p>3.3 Description judicieuse des effets des interventions sociales sur les problèmes sociaux.</p> <p>4.1 Description claire du niveau d'adéquation entre des politiques sociales et des interventions sociales.</p> <p>4.2 Relevé des effets des politiques sociales sur les interventions sociales.</p>



Code : 018C	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des législations sociales.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Reconnaître les éléments de la législation sociale</p> <p>2 Examiner les dispositions de la législation sociale.</p> <p>3 Analyser les retombées de la législation sociale sur les problèmes sociaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de lois, de règlements et de procédures. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des objectifs de la législation.</p> <p>1.2 Relevé des articles essentiels de la législation.</p> <p>2.1 Relevé des instances, des établissements et des organismes concernés par l'application de la législation.</p> <p>2.2 Relevé des articles pertinents dans les règlements en vigueur.</p> <p>2.3 Description claire des principales mesures d'application ou critères d'admissibilité.</p> <p>2.4 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>3.1 Description claire des enjeux sociaux liés à la législation sociale.</p> <p>3.2 Description claire des effets des dispositions de la législation sur les personnes et les groupes.</p> <p>3.3 Indication du degré d'adéquation de la législation sociale à la réponse aux problèmes sociaux.</p>



Code : 018D

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les besoins et les ressources d'une personne.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Décrire les conditions sociales et économiques de la personne.</p> <p>2 Reconnaître les capacités de la personne au regard de son stade de développement.</p> <p>3 Analyser les capacités de la personne au regard de son état de santé physique et mentale.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• À l'aide de grilles d'analyse, de formulaires d'admissibilité, de plans d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des caractéristiques démographiques, religieuses, ethniques et culturelles de la personne.</p> <p>1.2 Portrait complet de la situation économique de la personne et de ses liens avec le marché du travail.</p> <p>1.3 Description judicieuse du logement et du quartier où vit la personne.</p> <p>2.1 Relevé des principaux événements de transition dans la vie de la personne.</p> <p>2.2 Description juste des acquis et des difficultés de développement de la personne.</p> <p>2.3 Respect de l'individualité de la personne.</p> <p>3.1 Reconnaissance des conditions de santé physique ou mentale de la personne.</p> <p>3.2 Relevé des attitudes et comportements adoptés par la personne au regard de son état de santé physique et mentale.</p> <p>3.3 Analyse juste des liens entre les besoins physiques de la personne et ses conditions de vie.</p> <p>3.4 Respect des limites professionnelles et l'expertise des autres professions.</p>

Code : 018D

4 Analyser les comportements et le fonctionnement de la personne.

- 4.1 Description appropriée des structures de comportements de la personne.
- 4.2 Description appropriée du fonctionnement cognitif de la personne.
- 4.3 Description appropriée du fonctionnement affectif de la personne.
- 4.4 Analyse juste de la capacité de la personne de gérer sa vie quotidienne.
- 4.5 Manifestation d'attitudes et de comportements de non-jugement.
- 4.6 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.

5 Analyser les interactions entre la personne et son environnement.

- 5.1 Relevé des liens de la personne avec son réseau primaire et son réseau secondaire.
- 5.2 Analyse juste des aspects positifs et négatifs des liens entre la personne et ses réseaux.

6 Rédiger les résultats d'analyse.

- 6.1 Résumé précis de l'information recueillie.
- 6.2 Synthèse des principaux besoins et des principales ressources de la personne.
- 6.3 Description des forces et des atouts de la personne.
- 6.4 Respect des règles de présentation de dossier.

Code : 018E	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Évaluer les dimensions éthiques de l'intervention sociale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les valeurs et la culture de la personne et de son milieu.</p> <p>2 Situer ses valeurs au regard de la situation ou de la problématique.</p> <p>3 Analyser les possibilités de conflits de valeurs au regard de la situation ou de la problématique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec toutes les clientèles. • À l'aide de codes d'éthique, de chartes des droits des usagères et des usagers, de lois, de plans d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire du statut social de la personne.</p> <p>1.2 Prise en considération des valeurs et des normes associées au statut social de la personne.</p> <p>1.3 Analyse juste des valeurs et des perceptions de la personne relatives à la situation ou à la problématique.</p> <p>1.4 Respect de l'individualité de la personne et de sa culture.</p> <p>2.1 Indication de ses perceptions et de ses attitudes envers la culture et la classe sociale de la personne.</p> <p>2.2 Mise en relation de ses valeurs relatives à la situation ou à la problématique avec ses affiliations de culture et de classe.</p> <p>3.1 Distinction adéquate des valeurs dominantes relatives à la situation ou à la problématique.</p> <p>3.2 Prise en considération des valeurs et de l'éthique de la profession relatives à la situation ou à la problématique.</p> <p>3.3 Prise en considération du code d'éthique de l'établissement ou de l'organisme.</p> <p>3.4 Appréciation juste des conflits existant entre les valeurs de la personne, de son milieu, de l'intervenante ou l'intervenant, de la profession et de la société.</p>

Code : 018E

4 Évaluer les dilemmes d'intervention issus des conflits de valeurs.

- 4.1 Relevé des dilemmes d'intervention issus des conflits de valeurs.
- 4.2 Analyse juste des effets possibles des dilemmes d'intervention sur la motivation de la personne.
- 4.3 Analyse juste des effets possibles des dilemmes d'intervention sur la relation d'aide avec la personne.
- 4.4 Analyse juste des effets possibles des dilemmes d'intervention sur son intérêt et sa capacité d'intervenir.
- 4.5 Appréciation juste des effets des dilemmes d'intervention.
- 4.6 Respect des codes d'éthique, des chartes des droits des usagères et des usagers et des valeurs de la profession.

Code : 018F	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une entrevue.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préparer l'entrevue.</p> <p>2 Clarifier avec la personne les objectifs et le déroulement de l'entrevue.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • Avec toutes les clientèles. • À l'aide d'outils d'analyse, de grilles d'évaluation, de formulaires d'admissibilité, de plans d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen complet des informations dans le dossier.</p> <p>1.2 Relevé des informations manquantes dans le dossier.</p> <p>1.3 Choix approprié des objectifs de l'entrevue.</p> <p>1.4 Préparation correcte du plan de l'entrevue.</p> <p>1.5 Détermination de ses attentes, de ses attitudes et de ses émotions par rapport à la personne et par rapport au sujet de l'entrevue.</p> <p>1.6 Détermination des attentes, des attitudes et des émotions que la personne est susceptible de manifester au cours de l'entrevue.</p> <p>2.1 Présentation de soi appropriée à la situation.</p> <p>2.2 Explication claire des objectifs et du déroulement de la rencontre.</p> <p>2.3 Entente claire avec la personne sur les objectifs et le déroulement de la rencontre.</p> <p>2.4 Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'établissement d'une relation de confiance.</p> <p>2.5 Respect de la personne.</p> <p>2.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'empathie et d'authenticité.</p>

Code : 018F

- | | |
|---|--|
| <p>3 Assurer le déroulement de l'entrevue.</p> | <p>3.1 Utilisation appropriée des techniques facilitant l'expression de la personne.
3.2 Respect des objectifs de la rencontre.
3.3 Application judicieuse du plan d'entrevue.
3.4 Pertinence et clarté des informations recueillies et fournies.
3.5 Respect de la personne.</p> |
| <p>4 Terminer l'entrevue.</p> | <p>4.1 Résumé clair des points saillants de l'entrevue.
4.2 Relevé des suites à donner.
4.3 Respect de la personne.</p> |
| <p>5 Évaluer le déroulement de l'entrevue et rédiger le compte-rendu de l'entrevue.</p> | <p>5.1 Analyse des résultats obtenus en fonction des objectifs de l'entrevue.
5.2 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés et des techniques utilisées dans l'entrevue.
5.3 Appréciation juste des effets des attitudes et des comportements adoptés sur le déroulement de l'entrevue.
5.4 Rédaction précise et correcte des objectifs de l'entrevue, des résultats obtenus et des suites à donner.</p> |

Code : 018G

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Animer un groupe.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préparer la rencontre de groupe.</p> <p>2 Clarifier avec les personnes les objectifs et le déroulement de la rencontre.</p> <p>3 Faciliter la discussion du groupe.</p> <p>4 Diriger le processus de prise de décisions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À l'aide d'outils d'animation, de codes de procédures et d'outils d'évaluation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé précis des objectifs et des éléments de contenu de la rencontre.</p> <p>1.2 Préparation correcte du canevas d'animation.</p> <p>1.3 Organisation correcte du lieu de la rencontre.</p> <p>2.1 Explication claire des objectifs et du déroulement de la rencontre.</p> <p>2.2 Entente claire sur les rôles et les responsabilités des personnes.</p> <p>3.1 Respect des objectifs de la rencontre.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée des techniques de clarification de contenu.</p> <p>3.3 Utilisation judicieuse du canevas d'animation.</p> <p>3.4 Utilisation judicieuse de techniques de résolution de conflits.</p> <p>3.5 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant les échanges d'idées et la participation des personnes.</p> <p>3.6 Respect des personnes et de la dynamique du groupe.</p> <p>4.1 Information claire et pertinente sur les mécanismes de prise de décisions.</p> <p>4.2 Utilisation judicieuse d'un code de procédures.</p> <p>4.3 Respect de l'opinion des personnes.</p>

Code : 018G

5 Évaluer le déroulement de la rencontre.

5.1 Utilisation appropriée des outils d'évaluation.

5.2 Résumé clair du contenu de la rencontre et des suites à donner.

5.3 Analyse juste des points forts et des points faibles de la rencontre.

5.4 Détermination de moyens en vue d'améliorer son animation.

Code : 018H

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer une recherche sociale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Définir un objet de recherche propre à un contexte d'intervention.</p> <p>2 Préparer la recherche des données.</p> <p>3 Répartir les tâches de collecte et de traitement des données.</p> <p>4 Procéder à la collecte et au traitement des données.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En collaboration avec une équipe de travail.• À l'aide des technologies de l'information et de la communication.• À l'aide de la documentation pertinente.• À partir d'un plan d'intervention ou d'un plan d'action. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description sommaire du contexte d'intervention.</p> <p>1.2 Choix approprié du cadre de référence.</p> <p>1.3 Formulation claire des objectifs de la recherche.</p> <p>1.4 Adéquation des objectifs de recherche avec le contexte d'intervention.</p> <p>1.5 Respect des mandats et des politiques de l'établissement ou de l'organisme.</p> <p>2.1 Choix approprié et présentation claire de la ou des méthodes de recherche.</p> <p>2.2 Choix judicieux des sources de données et des outils de collecte des données.</p> <p>2.3 Pertinence des modifications apportées aux outils de collecte de données.</p> <p>3.1 Relevé complet des tâches à réaliser.</p> <p>3.2 Définition claire des rôles des personnes.</p> <p>3.3 Partage équitable des contributions à la recherche.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des outils de collecte des données.</p> <p>4.2 Compilation rigoureuse des données.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des techniques de validation des données.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée des outils informatiques.</p> <p>4.5 Respect des règles d'éthique en recherche.</p>

Code : 018H

5 Analyser les résultats.

5.1 Utilisation adéquate des méthodes d'analyse propres au type de recherche.

5.2 Synthèse des éléments significatifs.

6 Rédiger un état de la situation.

6.1 Formulation simple et complète des principaux résultats obtenus.

6.2 Respect des règles grammaticales, orthographiques, syntaxiques et de ponctuation.

6.3 Respect des règles de présentation.

Code : 018J

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions sociales de groupe.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner des besoins individuels ou collectifs.</p> <p>2 Déterminer les objectifs d'intervention et le type de groupe.</p> <p>3 Former le groupe de tâche, d'entraide, d'activités ou de formation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Avec toutes les clientèles.• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide d'outils d'animation de groupe. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse juste des besoins et des ressources des personnes.</p> <p>1.2 Formulation claire des besoins et des ressources des personnes.</p> <p>1.3 Consultation appropriée des personnes du milieu d'intervention et des autres intervenantes et intervenants.</p> <p>1.4 Détermination précise des caractéristiques de la population cible.</p> <p>1.5 Respect des mandats de l'établissement ou de l'organisme.</p> <p>2.1 Choix approprié des objectifs d'intervention.</p> <p>2.2 Adéquation entre le type de groupe choisi et les objectifs d'intervention.</p> <p>2.3 Choix approprié de la structure et de la composition du groupe.</p> <p>2.4 Respect des politiques de l'établissement ou de l'organisme.</p> <p>3.1 Choix approprié des moyens de recrutement des personnes.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée des stratégies de recrutement.</p>

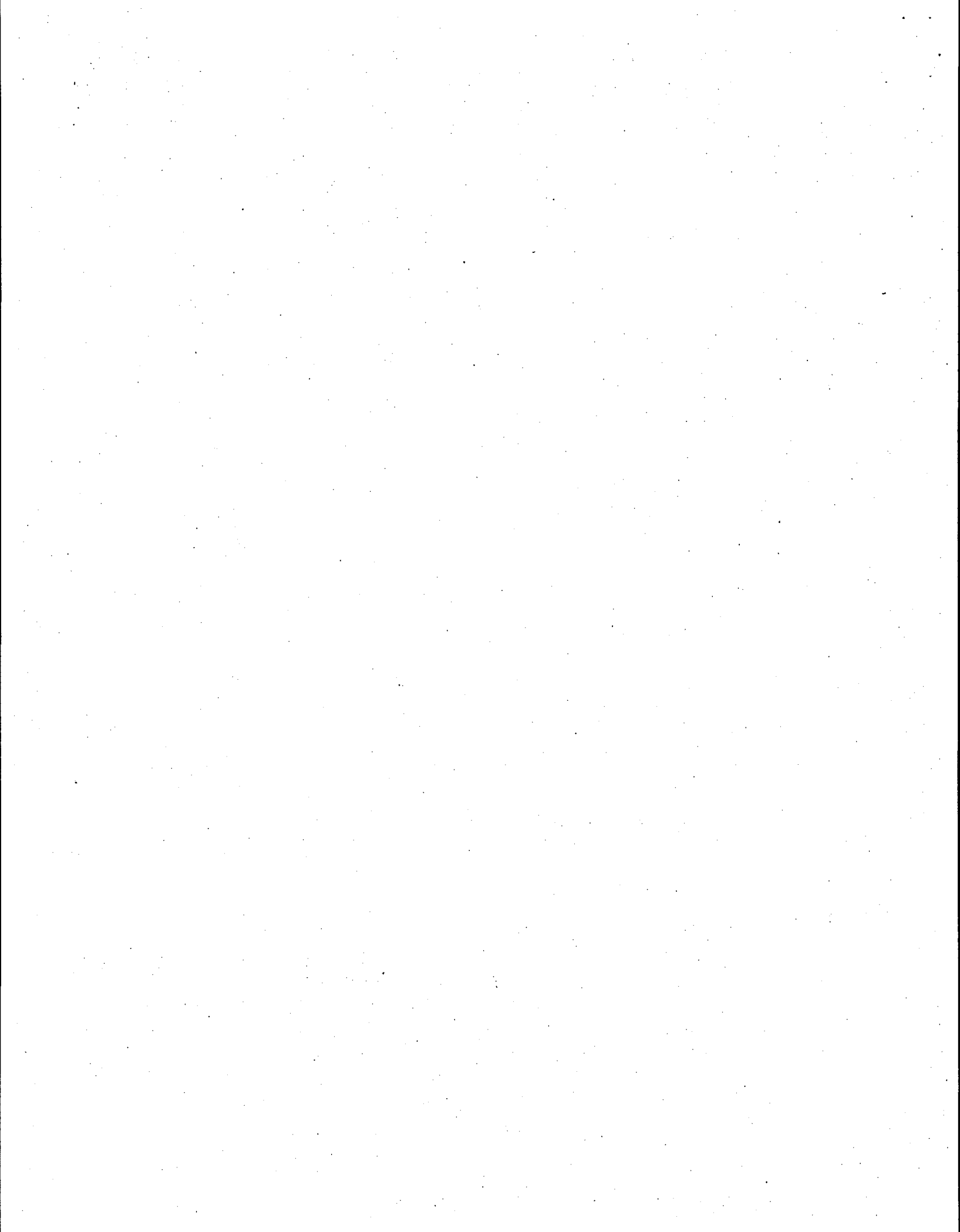
Code : 018J

<p>4 Convenir avec les personnes des objectifs et des modalités du fonctionnement du groupe.</p> <p>5 Soutenir la démarche du groupe.</p> <p>6 Mettre fin à l'intervention sociale de groupe.</p>	<p>4.1 Entente claire sur les besoins du groupe et les objectifs visés par le groupe.</p> <p>4.2 Entente claire avec les personnes sur les règles de participation et de fonctionnement du groupe.</p> <p>4.3 Entente claire sur les rôles et les responsabilités des personnes du groupe.</p> <p>4.4 Détermination de son rôle et de ses responsabilités au regard des objectifs visés et des modalités de fonctionnement du groupe.</p> <p>4.5 Programmation adéquate des activités du groupe.</p> <p>4.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'ouverture.</p> <p>5.1 Utilisation de techniques d'animation appropriées au type de groupe.</p> <p>5.2 Utilisation judicieuse des techniques de relation d'aide.</p> <p>5.3 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'atteinte des objectifs.</p> <p>5.4 Respect de la dynamique du groupe.</p> <p>5.5 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement du groupe.</p> <p>5.6 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant le soutien du groupe dans sa démarche.</p> <p>6.1 Analyse juste de la dynamique et de la situation du groupe.</p> <p>6.2 Utilisation appropriée de techniques de clôture de l'intervention de groupe.</p> <p>6.3 Utilisation judicieuse de stratégies favorisant la prise en charge du groupe.</p> <p>6.4 Utilisation judicieuse de techniques d'autoévaluation de groupe.</p> <p>6.5 Pertinence des suites convenues.</p> <p>6.6 Respect de la dynamique du groupe.</p>
---	--

Code : 018J

7 Évaluer l'intervention.

- 7.1 Analyse des résultats obtenus en fonction des objectifs d'intervention.
- 7.2 Analyse juste des points forts et des points faibles du fonctionnement du groupe.
- 7.3 Appréciation juste des effets de ses attitudes et de ses comportements sur l'intervention sociale.
- 7.4 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés et des techniques utilisées.



Code : 018K	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les besoins et les ressources d'une famille.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au bureau ou au domicile de la famille. • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • Avec un membre, plusieurs membres ou tous les membres d'une famille. • Avec des personnes volontaires et non volontaires. • À l'aide de grilles d'analyse, de grilles de service, de grilles d'évaluation, de plans d'intervention et de dossiers.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Décrire les caractéristiques sociales de la famille.</p> <p>2 Analyser les conditions de vie de la famille.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire du type de famille et de sa composition.</p> <p>1.2 Description claire des caractéristiques religieuses, ethniques et culturelles des membres de la famille.</p> <p>2.1 Portrait complet de la situation économique des membres de la famille et de leurs liens avec le marché du travail.</p> <p>2.2 Description judicieuse du logement et du quartier où vit la famille.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'état de santé physique et mentale des membres de la famille.</p> <p>2.4 Analyse juste du réseau de soutien des membres de la famille.</p> <p>2.5 Description juste des obstacles rencontrés par la famille dans l'accès aux services sociaux, de santé, juridiques, d'éducation et de loisirs.</p> <p>2.6 Analyse juste des effets des conditions de vie sur la famille.</p>

Code : 018K

3 Décrire la dynamique familiale.

- 3.1 Description claire du processus de communication, de prise de décision et de résolution de conflits.
- 3.2 Relevé des règles familiales et des rôles familiaux.
- 3.3 Description claire des formes d'expression des sentiments et des niveaux d'intimité.
- 3.4 Description pertinente et juste des indices d'abus, de violence et de toxicomanie dans la famille.
- 3.5 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.
- 3.6 Manifestation d'attitudes et de comportements de non-jugement.

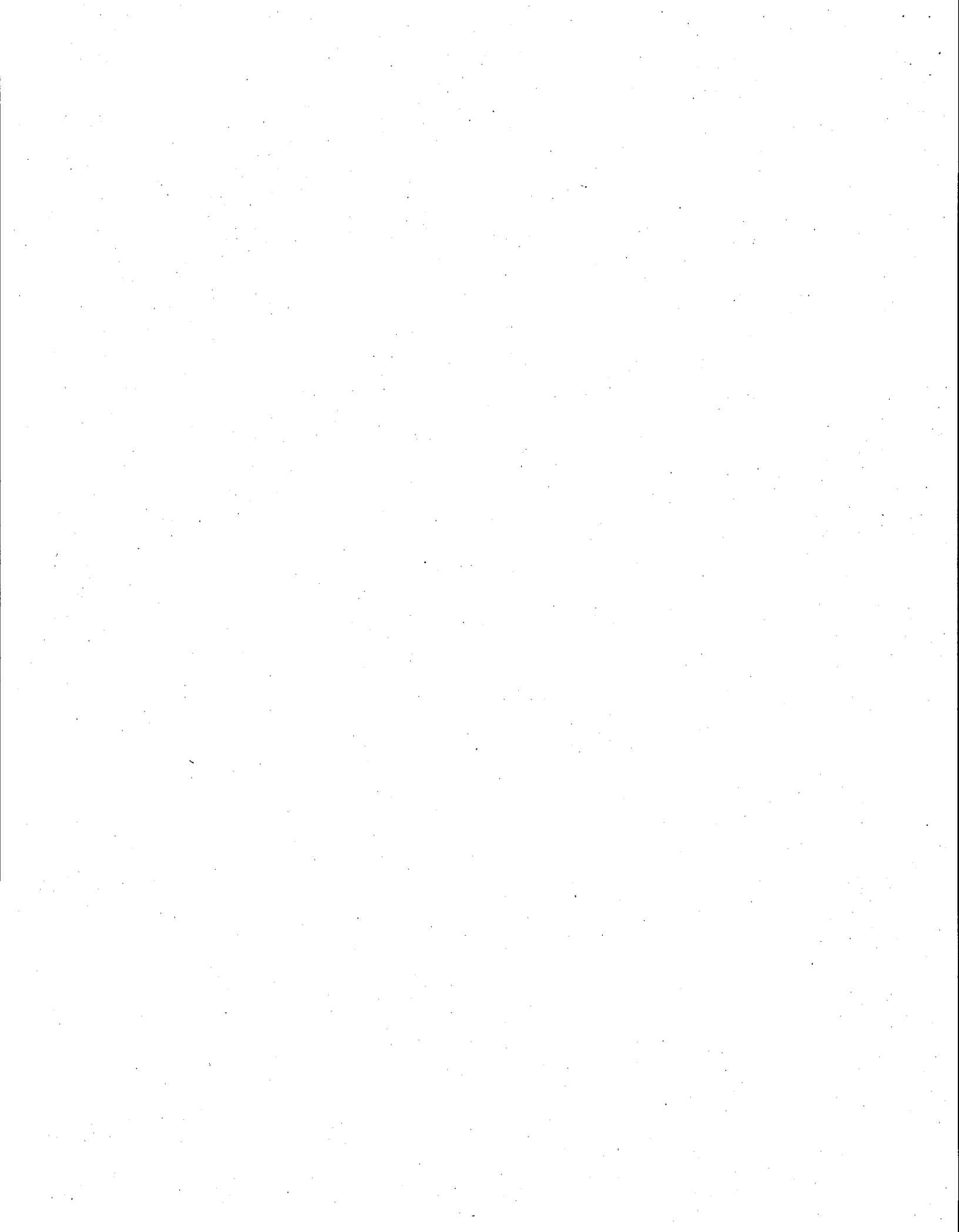
4 Analyser le fonctionnement de la famille.

- 4.1 Description juste des comportements de la famille au regard des normes et des valeurs dominantes de la société.
- 4.2 Analyse juste de la capacité de la famille à gérer la vie quotidienne.
- 4.3 Description juste de la capacité de la famille à assurer le développement de ses membres.
- 4.4 Manifestation d'attitudes et de comportements de non-jugement.

5 Rédiger les résultats d'analyse.

- 5.1 Synthèse des principaux besoins et des principales ressources de la famille.
- 5.2 Description des forces et des atouts de la famille.
- 5.3 Rédaction claire de l'information recueillie.
- 5.4 Respect des règles de présentation de dossier.

Code : 018L	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les besoins et les ressources de groupes sociaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants. • Avec des communautés d'identité ou d'intérêt. • À l'aide de grilles d'analyse et de grilles d'évaluation. • À l'aide de statistiques, de répertoires et de rapports de recherche.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Décrire les caractéristiques identitaires du groupe social.</p> <p>2 Analyser les besoins du groupe social.</p> <p>3 Examiner les relations entre le groupe social et la société.</p> <p>4 Analyser les ressources du groupe social.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description claire de la composition et du type de groupe social.</p> <p>1.2 Relevé du profil socio-démographique du groupe social.</p> <p>1.3 Description judicieuse des aspects principaux de la culture du groupe social.</p> <p>2.1 Analyse juste des conditions sociales, économiques et de santé du groupe social.</p> <p>2.2 Description juste des conditions d'accessibilité du groupe social aux services sociaux, de santé, juridiques, d'éducation et de loisirs.</p> <p>2.3 Relevé des attentes du groupe social.</p> <p>3.1 Description claire des législations sociales, des services sociaux et des politiques sociales propres au groupe social.</p> <p>3.2 Description juste du niveau de marginalisation ou d'intégration du groupe social.</p> <p>4.1 Description claire de la structuration du groupe social.</p> <p>4.2 Description sommaire du niveau d'organisation du groupe social.</p> <p>4.3 Analyse juste des forces et des atouts du groupe social.</p>



Code : 018M

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des références.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance de l'évaluation de la situation.</p> <p>2 Choisir le ou les services à offrir à la personne.</p> <p>3 Informer la personne sur la nature et le fonctionnement des services.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.• Avec toutes les clientèles.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• À partir d'un plan d'intervention et du dossier de la personne.• À l'aide de répertoires et de bases de données. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen complet du problème ou du besoin avec la personne.</p> <p>1.2 Pertinence et justification de la décision d'utiliser des ressources externes.</p> <p>2.1 Adéquation entre le ou les services à offrir et le besoin de la personne.</p> <p>2.2 Choix approprié de la ou des ressources à offrir à la personne.</p> <p>2.3 Vérification précise de la disponibilité des services.</p> <p>2.4 Vérification précise de l'admissibilité de la personne aux services.</p> <p>3.1 Explication claire et réaliste des services disponibles.</p> <p>3.2 Information claire et juste sur les politiques et les procédures des établissements ou des organismes.</p> <p>3.3 Présentation judicieuse des avantages et des désavantages des services offerts.</p>

Code : 018M

- | | |
|---|--|
| 4 Évaluer avec la personne son intérêt à utiliser les services. | 4.1 Examen approprié avec la personne des obstacles potentiels à l'utilisation des services.
4.2 Examen approprié avec la personne de ses sentiments, de ses attentes et de ses craintes envers les services et les ressources.
4.3 Appréciation juste de la motivation de la personne à utiliser les services.
4.4 Utilisation appropriée des techniques favorisant la prise de décisions.
4.5 Respect des priorités et des choix de la personne. |
| 5 Prendre des moyens pour faciliter l'accès aux services. | 5.1 Prise de moyens réalistes pour minimiser les obstacles à l'utilisation des services.
5.2 Choix judicieux d'une démarche d'accompagnement.
5.3 Consultation judicieuse des réseaux primaire et secondaire de la personne.
5.4 Préparation complète et précise des documents ou des rapports nécessaires.
5.5 Pertinence des suites à donner. |
| 6 Effectuer le suivi de la référence. | 6.1 Vérification appropriée des services reçus par la personne.
6.2 Relevé de l'opinion de la personne sur les services reçus.
6.3 Appréciation juste du degré d'adéquation entre les services reçus et les besoins de la personne. |

Code : 018N	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Défendre des droits individuels et collectifs.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants. • Avec toutes les clientèles. • Avec des personnes volontaires et non volontaires. • À partir de situations d'injustice sociale ou de difficultés d'accès à des services. • À l'aide de lois, de règlements, de protocoles et de codes d'éthique. • À l'aide de plans d'intervention et de plans d'action.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance de la situation problématique.</p> <p>2 Informer la personne ou le groupe de leurs droits, de leurs obligations et de leurs recours.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen complet de la situation.</p> <p>1.2 Vérification appropriée des faits.</p> <p>1.3 Détermination des lois et des règlements en cause.</p> <p>1.4 Consultation appropriée de personnes-ressources.</p> <p>1.5 Relevé précis des droits, des obligations et des recours.</p> <p>1.6 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>1.7 Respect des personnes en cause.</p> <p>2.1 Vulgarisation adéquate des lois, des documents légaux et des procédures.</p> <p>2.2 Pertinence et justesse de l'information donnée.</p> <p>2.3 Utilisation appropriée de techniques de communication.</p> <p>2.4 Respect des limites professionnelles.</p>

Code : 018N

- | | |
|--|--|
| <p>3 Convenir avec la personne ou avec le groupe de stratégies et de techniques de défense des droits.</p> <p>4 Mettre en pratique des stratégies et des techniques de défense des droits.</p> <p>5 Évaluer la démarche.</p> | <p>3.1 Examen complet des avantages et des désavantages des stratégies et des techniques de défense des droits avec la personne ou le groupe.</p> <p>3.2 Reconnaissance des conséquences possibles des stratégies et des techniques examinées.</p> <p>3.3 Choix approprié des stratégies et des techniques de défense des droits.</p> <p>3.4 Respect de l'autonomie de la personne ou du groupe.</p> <p>4.1 Utilisation judicieuse des techniques de promotion des droits, de médiation, de négociation et de confrontation.</p> <p>4.2 Respect de l'éthique professionnelle.</p> <p>5.1 Évaluation juste avec la personne ou le groupe de la pertinence des stratégies utilisées et de leur mise en œuvre.</p> <p>5.2 Appréciation des points forts et des points faibles de la démarche.</p> |
|--|--|

Code : 018P	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions psychosociales avec des personnes ou des familles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recevoir une demande de services.</p> <p>2 Évaluer la situation biopsychosociale.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • Avec des personnes volontaires et non volontaires. • À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes. • À l'aide de protocoles d'intervention, de grilles d'évaluation, de formulaires, d'outils d'intervention et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification appropriée de l'origine et de la nature de la demande.</p> <p>1.2 Pertinence de l'information recueillie et donnée.</p> <p>1.3 Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.</p> <p>2.1 Choix approprié des dimensions à évaluer.</p> <p>2.2 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources de la personne ou de la famille.</p> <p>2.3 Appréciation juste des forces et des capacités de la personne ou de la famille.</p> <p>2.4 Respect de la personne ou de la famille.</p> <p>2.5 Respect de l'éthique professionnelle.</p> <p>2.6 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>2.7 Rédaction précise des résultats de l'évaluation.</p>

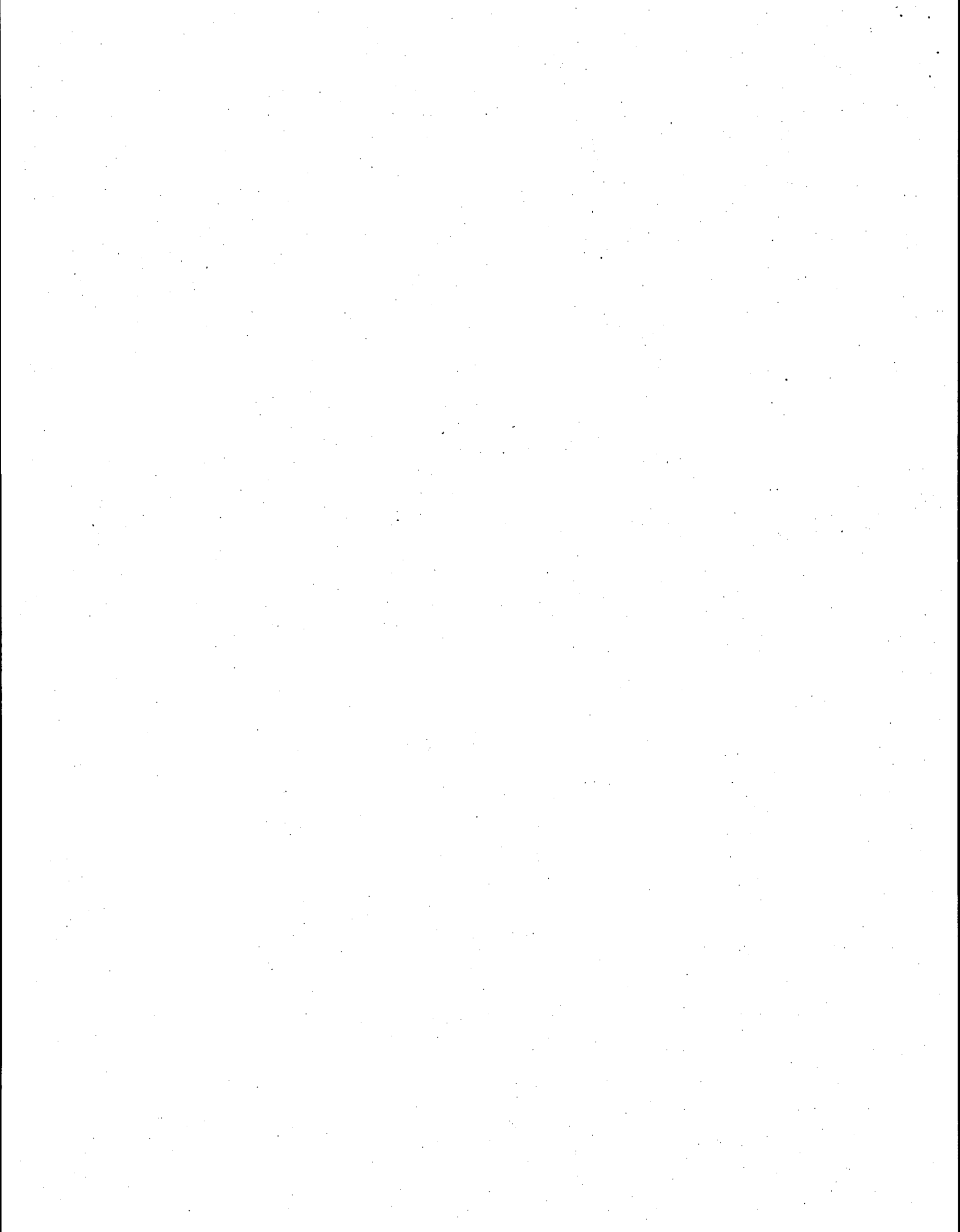
Code : 018P

<p>3 Convenir des objectifs et des moyens d'intervention avec la personne ou la famille.</p>	<p>3.1 Appréciation juste du degré de motivation de la personne ou de la famille. 3.2 Adéquation des objectifs et des moyens d'intervention avec la situation psychosociale et la demande de services. 3.3 Entente claire avec la personne ou la famille sur les objectifs et les moyens d'intervention. 3.4 Détermination appropriée des modalités de l'intervention. 3.5 Respect du mandat et des politiques de l'établissement ou de l'organisme.</p>
<p>4 Soutenir la personne ou la famille dans sa démarche de changement.</p>	<p>4.1 Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide. 4.2 Qualité des entrevues réalisées. 4.3 Utilisation appropriée de techniques de motivation. 4.4 Utilisation appropriée de techniques favorisant le développement des habiletés sociales ou affectives de la personne ou de la famille. 4.5 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prise en charge individuelle ou familiale.</p>
<p>5 Intervenir auprès de l'environnement de la personne ou de la famille.</p>	<p>5.1 Choix approprié des cibles d'intervention. 5.2 Utilisation adéquate de techniques renforçant la capacité de la personne ou de la famille à transiger avec les réseaux primaires et les réseaux secondaires. 5.3 Défense appropriée des droits individuels ou collectifs. 5.4 Pertinence des références effectuées. 5.5 Manifestation d'attitudes et de comportements d'ouverture et d'empathie.</p>
<p>6 Mettre fin à l'intervention psychosociale.</p>	<p>6.1 Analyse juste des résultats obtenus avec la personne ou la famille. 6.2 Utilisation appropriée de techniques favorisant la clôture de l'intervention. 6.3 Pertinence des suites à donner.</p>

Code : 018P

7 Évaluer l'intervention.

- 7.1 Analyse juste des points forts et des points faibles de l'intervention.
- 7.2 Appréciation juste des effets de ses attitudes et de ses comportements sur l'intervention sociale.
- 7.3 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés, des moyens d'intervention adoptés et des techniques utilisées.



Code : 018Q	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interagir au sein d'une équipe de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance des objectifs de la rencontre.</p> <p>2 Présenter et recevoir des informations professionnelles.</p> <p>3 Défendre un point de vue professionnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein d'une équipe d'intervenantes et d'intervenants ou au sein d'une équipe multidisciplinaire. • À partir de mandats, de politiques et de règles de fonctionnement d'établissements ou d'organismes. • À l'aide de plans d'intervention, de plans d'action ou d'ordres du jour. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen complet du contenu de la rencontre.</p> <p>1.2 Reconnaissance des règles de fonctionnement de l'équipe.</p> <p>1.3 Reconnaissance des rôles et des responsabilités des personnes.</p> <p>2.1 Choix approprié du moyen de communication.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée de techniques de communication.</p> <p>2.3 Pertinence et justesse des informations transmises.</p> <p>2.4 Prise de notes correcte.</p> <p>2.5 Respect des règles d'éthique professionnelle.</p> <p>2.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute.</p> <p>3.1 Justesse des propos.</p> <p>3.2 Argumentation claire relativement à son point de vue.</p> <p>3.3 Utilisation du langage professionnel approprié.</p> <p>3.4 Respect de l'opinion des personnes.</p> <p>3.5 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>3.6 Manifestation d'attitudes et de comportements d'objectivité et d'ouverture.</p>

Code : 018Q

4 Participer à la prise de décisions.

4.1 Communication appropriée au contexte décisionnel.

4.2 Respect des règles de fonctionnement.

4.3 Respect de l'opinion des personnes.

4.4 Respect de la décision.

4.5 Manifestation d'attitudes et de comportements de collaboration.

5 Évaluer sa participation au sein de l'équipe de travail.

5.1 Analyse juste du fonctionnement de l'équipe de travail.

5.2 Analyse juste des points forts et des points faibles de sa participation.

5.3 Détermination de moyens en vue d'améliorer sa contribution au sein de l'équipe de travail.

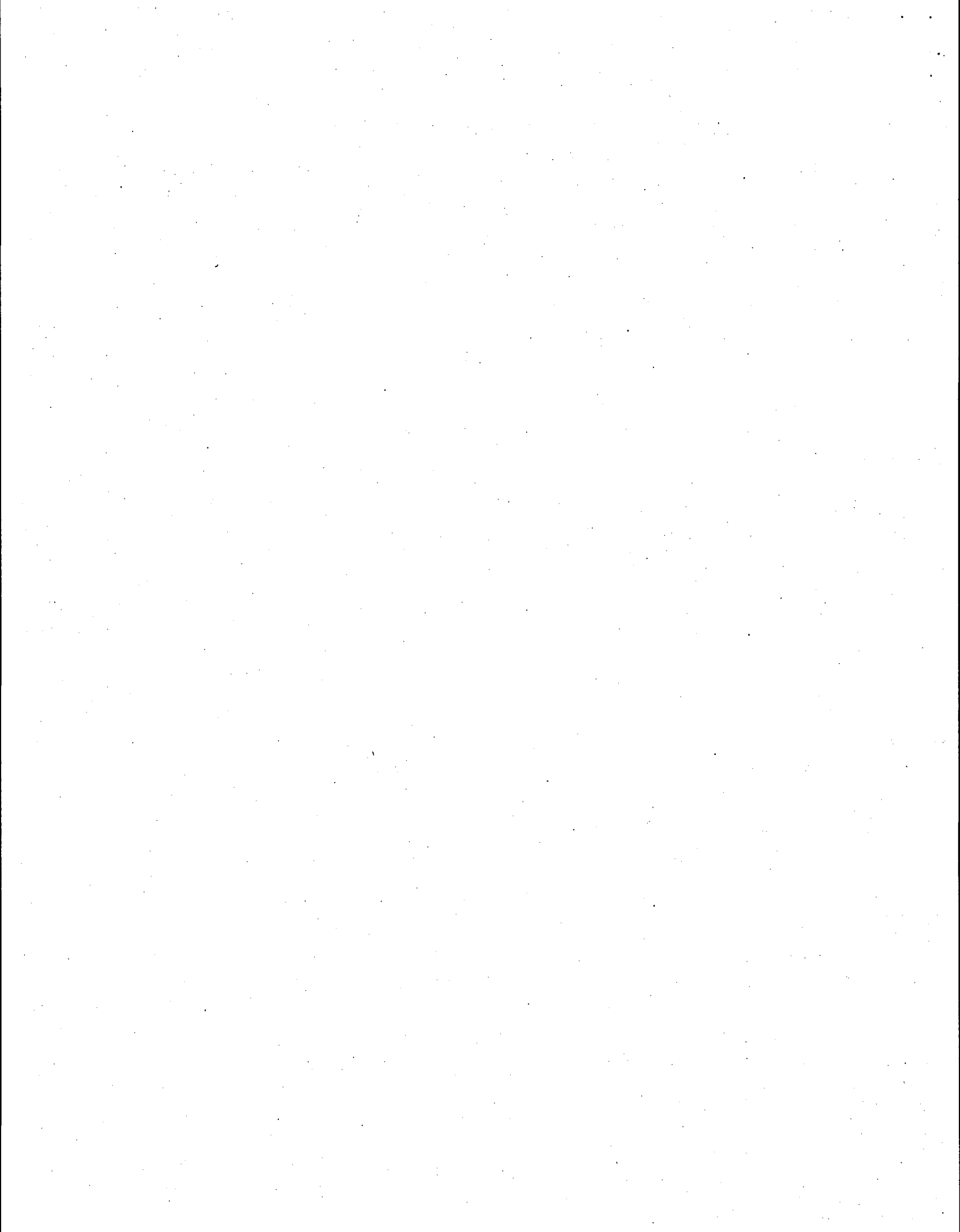
Code : 018R

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer des interventions sociales avec des communautés.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner des enjeux sociaux auxquels fait face une communauté locale, d'identité ou d'intérêt.</p> <p>2 Convenir d'un projet d'action collective avec les personnes ou avec les groupes de la communauté.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de législations sociales.• À l'aide d'outils d'animation, de communication et d'évaluation.• À l'aide de statistiques, de répertoires et de rapports de recherche. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence des recherches sociales effectuées.</p> <p>1.2 Relevé des ressources de services sociaux publics et communautaires.</p> <p>1.3 Relevé des interventions sociales effectuées ou en cours.</p> <p>1.4 Consultation appropriée des personnes du milieu d'intervention et des autres intervenantes et intervenants.</p> <p>1.5 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources des groupes sociaux ou de la communauté.</p> <p>1.6 Pertinence des liens établis entre les politiques sociales et les conditions de vie de la communauté.</p> <p>2.1 Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'engagement des personnes ou des groupes de la communauté.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée de techniques d'animation.</p> <p>2.3 Choix des objectifs d'intervention en fonction des problématiques et des besoins.</p> <p>2.4 Entente claire avec les personnes et les groupes de la communauté sur les orientations du projet d'action collective.</p> <p>2.5 Respect des priorités des personnes et des groupes de la communauté.</p>

Code : 018R

- | | |
|--|--|
| 3 Planifier le projet d'action collective avec les personnes ou avec les groupes de la communauté. | 3.1 Choix d'une stratégie d'action en fonction des objectifs.
3.2 Choix approprié des moyens d'action.
3.3 Détermination précise des ressources humaines et matérielles nécessaires.
3.4 Entente claire avec les personnes et les groupes de la communauté sur les rôles et les responsabilités de chacun.
3.5 Détermination précise du mode de fonctionnement et de la structure organisationnelle du comité d'action.
3.6 Détermination réaliste de l'échéancier. |
| 4 Réaliser des activités de sensibilisation. | 4.1 Planification adéquate des activités.
4.2 Utilisation appropriée de techniques d'animation.
4.3 Adéquation des activités réalisées avec la stratégie choisie.
4.4 Respect des idées en présence. |
| 5 Mettre en œuvre une stratégie de mobilisation ou de prise en charge collective. | 5.1 Planification adéquate des actions.
5.2 Utilisation judicieuse de techniques d'intervention collective.
5.3 Utilisation appropriée de moyens de communication.
5.4 Adéquation des actions menées avec la stratégie choisie.
5.5 Respect des idées en présence.
5.6 Respect du cheminement de la communauté.
5.7 Respect des valeurs démocratiques. |
| 6 Évaluer l'intervention avec les personnes et les groupes de la communauté. | 6.1 Utilisation appropriée d'outils d'évaluation.
6.2 Analyse des résultats obtenus en fonction des objectifs d'intervention.
6.3 Analyse juste des points forts et des points faibles de l'action collective réalisée.
6.4 Évaluation juste de la pertinence des objectifs visés, des stratégies choisies, des moyens d'action mis en œuvre et des techniques utilisées.
6.5 Respect de l'opinion des personnes. |

Code : 018S	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Élaborer un plan d'intervention ou un plan d'action.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • À partir de demandes de services ou de demandes d'intervention provenant de personnes, de groupes ou d'une communauté. • À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes. • À l'aide de lois, de règlements et de protocoles.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance d'une demande de services ou d'une demande d'intervention.</p> <p>2 Rédiger le plan d'intervention ou le plan d'action.</p> <p>3 Présenter le plan d'intervention ou le plan d'action.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des informations pertinentes quant à la situation problématique ou aux besoins.</p> <p>1.2 Prise en considération des interventions sociales effectuées ou en cours.</p> <p>1.3 Consultation appropriée des intervenantes et des intervenants.</p> <p>2.1 Description claire et objective de la situation.</p> <p>2.2 Formulation claire des objectifs de l'intervention.</p> <p>2.3 Formulation claire des moyens et des modalités d'intervention.</p> <p>2.4 Utilisation du langage professionnel approprié.</p> <p>2.5 Respect des limites professionnelles.</p> <p>2.6 Respect des règles de présentation.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée d'une stratégie de présentation.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée de techniques de communication.</p> <p>3.3 Respect des normes et des pratiques de présentation.</p> <p>3.4 Respect de la confidentialité.</p> <p>3.5 Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.</p>

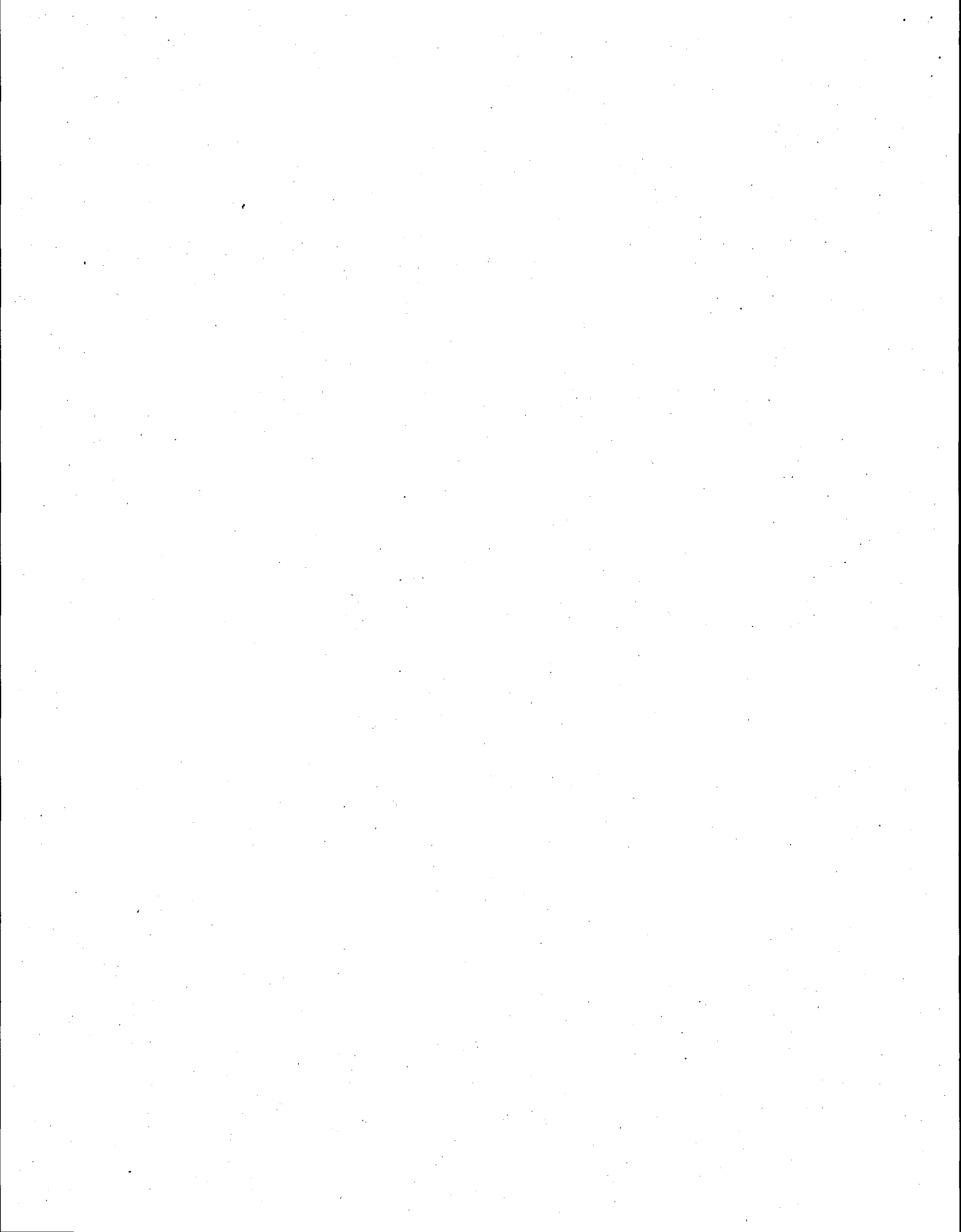


Code : 018T	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer le développement et la coordination de services et de ressources.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner des besoins de services.</p> <p>2 Formuler et soumettre un projet de services.</p> <p>3 Effectuer les démarches d'implantation nécessaires.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes. • À l'aide de lois et de règlements. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources des personnes, des familles ou de groupes sociaux.</p> <p>1.2 Relevé des ressources de services sociaux publics et communautaires.</p> <p>1.3 Consultation appropriée des personnes du milieu d'intervention, des intervenantes et intervenants.</p> <p>1.4 Détermination précise des caractéristiques de la population cible.</p> <p>1.5 Choix approprié du type de service ou du type de ressource à développer.</p> <p>2.1 Relevé des lois et des règlements pertinents.</p> <p>2.2 Formulation correcte du projet.</p> <p>2.3 Choix approprié des destinataires.</p> <p>2.4 Utilisation appropriée d'une stratégie de présentation.</p> <p>3.1 Description adéquate des ressources matérielles nécessaires.</p> <p>3.2 Rédaction correcte des demandes d'autorisation.</p> <p>3.3 Collaboration appropriée avec l'équipe responsable de l'implantation.</p> <p>3.4 Respect des lois et des règlements en vigueur.</p>

Code : 018T

- | | |
|--|---|
| <p>4 Rechercher des sources de financement.</p> | <p>4.1 Description claire des ressources financières disponibles et des besoins de financement.
4.2 Choix approprié des stratégies de financement.
4.3 Réalisation adéquate d'une activité de financement.
4.4 Rédaction correcte d'une demande de subvention.</p> |
| <p>5 Assumer des responsabilités liées à la gestion administrative de la ressource.</p> | <p>5.1 Exécution efficace d'activités de travail liées à la gestion de la ressource.
5.2 Respect des politiques et des procédures.</p> |
| <p>6 Recruter et former des personnes.</p> | <p>6.1 Choix approprié des moyens de recrutement.
6.2 Utilisation appropriée des stratégies de recrutement.
6.3 Planification adéquate des activités de formation.
6.4 Pertinence et qualité de la formation donnée.
6.5 Utilisation appropriée de techniques d'animation.
6.6 Respect des personnes.</p> |
| <p>7 Assumer des responsabilités liées à l'évaluation du fonctionnement du service ou de la ressource.</p> | <p>7.1 Utilisation appropriée de grilles d'évaluation.
7.2 Analyse juste des points forts et des points faibles du fonctionnement du service ou de la ressource.
7.3 Détermination de moyens en vue d'améliorer la qualité des services et le fonctionnement de la ressource.</p> |

Code : 018U	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Protéger son intégrité personnelle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer les menaces à son intégrité physique.</p> <p>2 Prendre des moyens pour protéger son intégrité physique.</p> <p>3 Reconnaître les indices de l'épuisement professionnel.</p> <p>4 Prendre des moyens pour prévenir l'épuisement professionnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de protocoles liés à la santé et à la sécurité au travail. • À l'aide de grilles d'évaluation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé des facteurs menaçant sa santé et sa sécurité physique.</p> <p>1.2 Adéquation des facteurs relevés avec sa situation personnelle.</p> <p>1.3 Analyse juste des effets des menaces relevées sur l'intégrité physique.</p> <p>2.1 Relevé des protocoles pertinents.</p> <p>2.2 Choix approprié de moyens de protection.</p> <p>2.3 Application appropriée des protocoles.</p> <p>2.4 Respect des normes existantes.</p> <p>2.5 Manifestation d'attitudes et de comportements de contrôle sur sa situation.</p> <p>3.1 Examen approprié des indicateurs de stress.</p> <p>3.2 Analyse juste des effets des conditions de travail au regard de sa situation personnelle.</p> <p>4.1 Choix approprié des objectifs.</p> <p>4.2 Relevé des moyens de prévention.</p> <p>4.3 Choix approprié des moyens de prévention.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée de techniques de gestion du stress.</p>



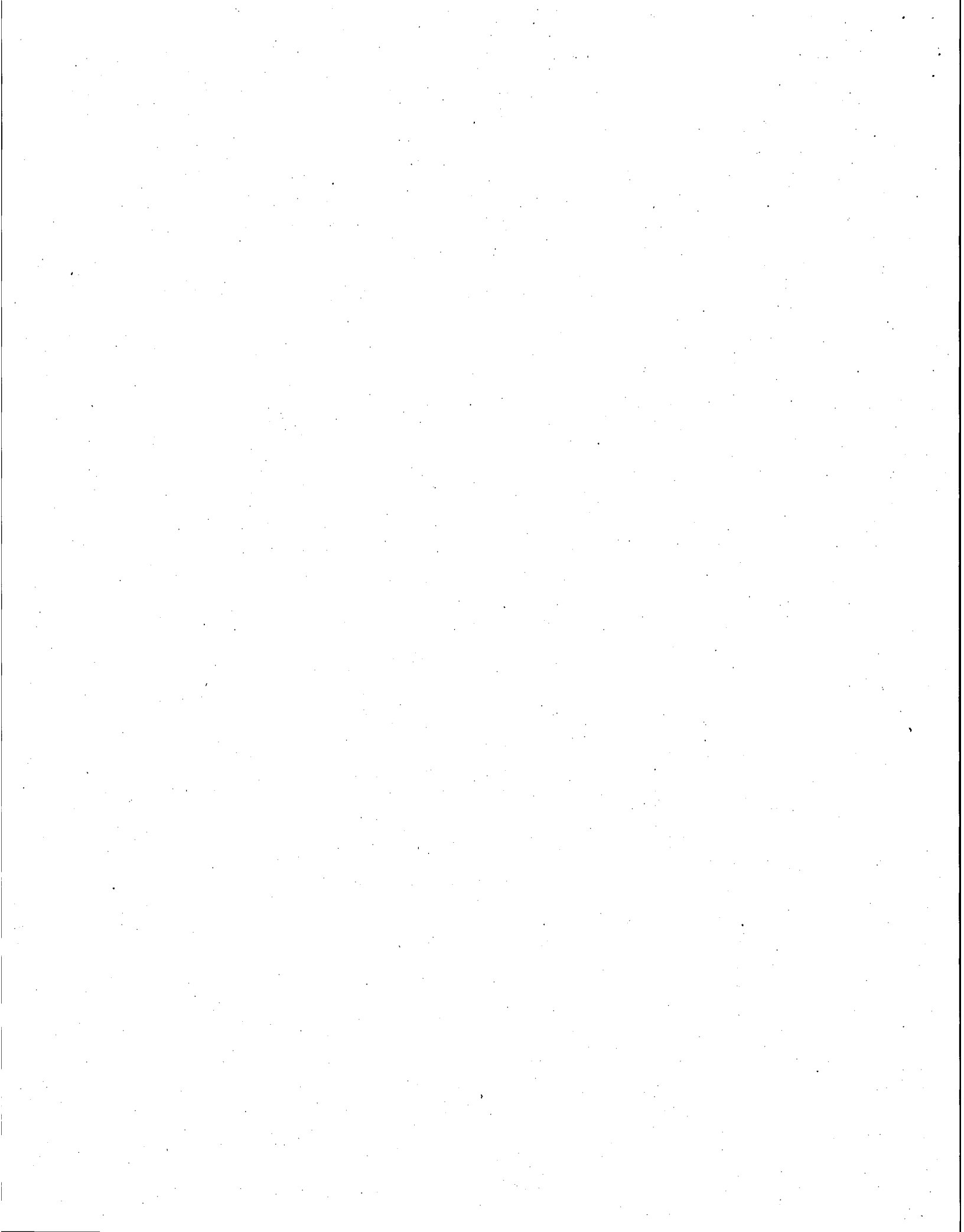
Code : 018V	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions sociales en contexte socio-juridique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser une demande de protection, un signalement ou une ordonnance.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail. • En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants. • Avec des personnes de tous les âges en besoin de protection et avec des jeunes contrevenantes ou contrevenants. • Avec des personnes volontaires et non volontaires. • À l'aide de lois, de règlements, de formulaires, d'ordonnances, d'outils informatiques et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification appropriée de l'information reçue et des origines de la demande.</p> <p>1.2 Relevé des lois et des règlements en cause.</p> <p>1.3 Justesse de la décision relative à l'admissibilité du signalement ou de la demande de protection.</p> <p>1.4 Rédaction précise des éléments pertinents au dossier.</p>

Code : 018V

- | | |
|---|---|
| <p>2 Évaluer la situation biopsychosociale et les risques pour la sécurité de la personne et de son entourage.</p> <p>3 Obtenir les autorisations légales nécessaires.</p> <p>4 S'assurer de l'application des mesures légales.</p> | <p>2.1 Choix approprié des dimensions à évaluer.</p> <p>2.2 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources de la personne, de sa famille et de son entourage.</p> <p>2.3 Analyse juste de la problématique et des facteurs de risque.</p> <p>2.4 Justesse et discernement dans l'évaluation de l'urgence de la situation.</p> <p>2.5 Pertinence des suites à donner ou des mesures d'urgence adoptées.</p> <p>2.6 Respect de l'autonomie des personnes en cause.</p> <p>2.7 Respect des droits des personnes en cause.</p> <p>2.8 Rédaction précise des résultats de l'évaluation.</p> <p>2.9 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.</p> <p>3.1 Rédaction claire et précise de la demande ou des rapports exigés.</p> <p>3.2 Présentation claire de la demande ou des recommandations aux instances appropriées.</p> <p>3.3 Justesse du témoignage à la cour.</p> <p>3.4 Vérité des faits rapportés.</p> <p>3.5 Pertinence des recommandations.</p> <p>3.6 Respect des procédures.</p> <p>3.7 Respect de l'éthique professionnelle.</p> <p>4.1 Pertinence des mesures de suivi.</p> <p>4.2 Explication claire et complète à la ou aux personnes en cause des conditions ou des mesures à suivre.</p> <p>4.3 Collaboration appropriée avec l'entourage de la personne.</p> <p>4.4 Collaboration appropriée avec les ressources mandatées ou non mandatées.</p> <p>4.5 Respect du mandat, des délais et des procédures.</p> <p>4.6 Respect des droits des personnes en cause.</p> <p>4.7 Défense appropriée des droits.</p> <p>4.8 Respect de l'éthique professionnelle.</p> |
|---|---|

Code : 018V

- | | |
|--|---|
| 5 Effectuer un suivi psychosocial auprès de la personne ou de l'entourage. | 5.1 Appréciation juste du niveau de motivation des personnes en cause.
5.2 Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
5.3 Adéquation de l'intervention avec le contexte d'autorité.
5.4 Respect des personnes en cause.
5.5 Manifestation d'attitudes et de comportements d'ouverture et d'empathie. |
| 6 Effectuer un placement en milieu substitut ou référer la personne à des organismes mandatés. | 6.1 Choix approprié des ressources.
6.2 Pertinence des références effectuées.
6.3 Utilisation judicieuse d'une démarche d'accompagnement.
6.4 Respect des droits de la personne. |
| 7 Évaluer la réalisation du mandat et l'application des mesures. | 7.1 Évaluation juste des résultats obtenus.
7.2 Rédaction claire, complète et juste des démarches effectuées. |



Code : 018W

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions sociales avec des personnes en situation de crise.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer l'état d'équilibre de la personne et décider des suites à donner.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• En présence de la personne ou au téléphone.• Avec des personnes volontaires et non volontaires.• Individuellement ou en collaboration avec une équipe de travail.• En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants.• À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.• À l'aide de lois, de grilles d'analyse, de grilles d'évaluation, de protocoles d'intervention en situation d'urgence, de formulaires et de dossiers. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Utilisation appropriée des techniques d'écoute et de soutien.1.2 Établissement rapide d'une relation d'aide.1.3 Utilisation appropriée de grilles d'évaluation de risque.1.4 Appréciation juste du niveau de risque pour la personne et pour son entourage.1.5 Appréciation juste du fonctionnement cognitif et affectif et du comportement de la personne.1.6 Pertinence des mesures prises pour protéger la santé et la sécurité physique de la personne.1.7 Pertinence des mesures prises pour protéger son intégrité personnelle.1.8 Respect des lois, des codes d'éthique et des droits des personnes en cause.1.9 Respect des limites professionnelles et de l'expertise des autres professions.

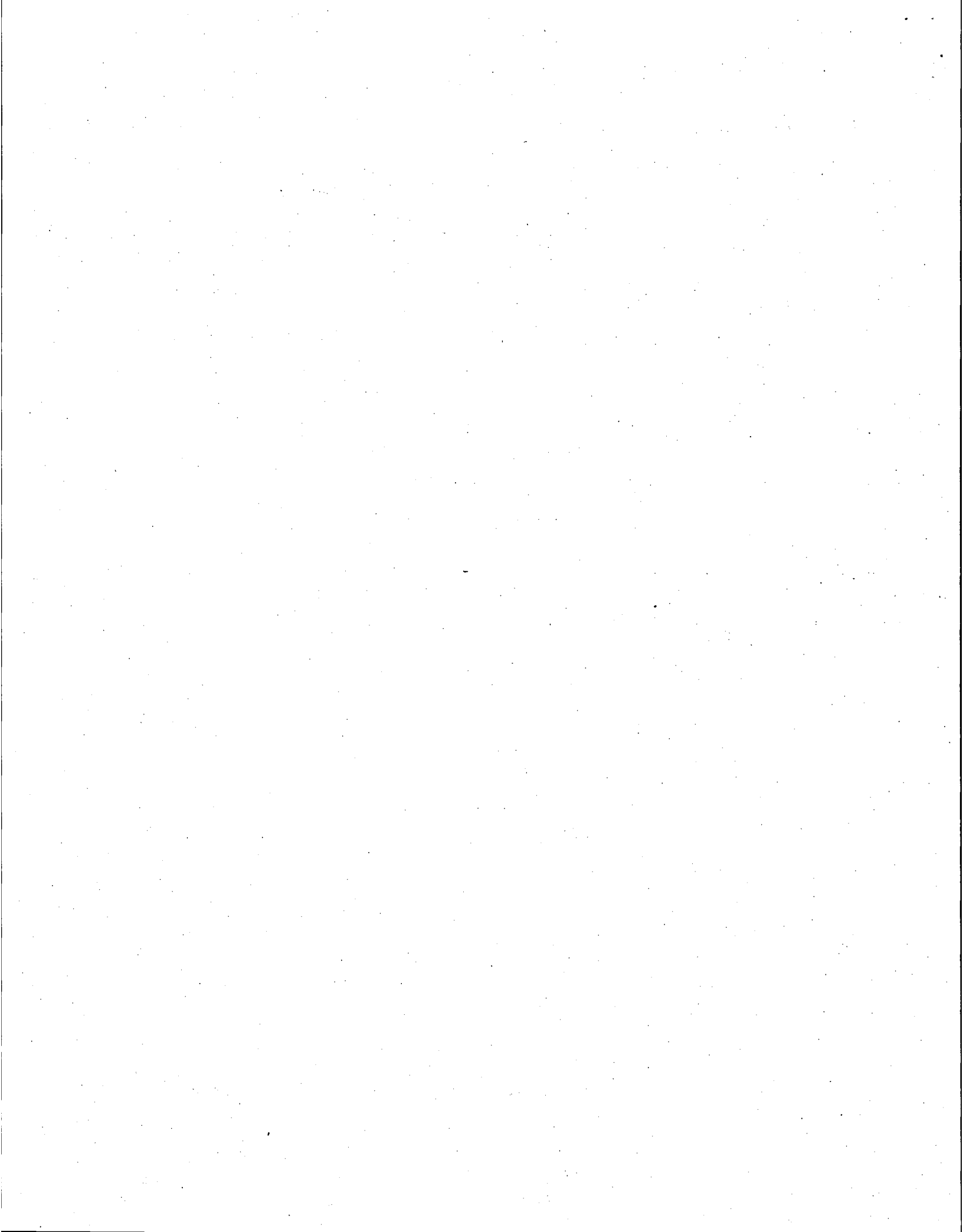
Code : 018W

- | | |
|---|---|
| 2 Déterminer la nature de la crise. | <ul style="list-style-type: none">2.1 Consultation appropriée des sources d'information sur le fonctionnement de la personne avant la situation de crise.2.2 Relevé des éléments déclencheurs ou précipitants de la crise.2.3 Détermination de l'étape où se trouve la personne dans le processus de crise.2.4 Détermination du niveau de sévérité de la crise.2.5 Détermination juste des problématiques prioritaires de la personne.2.6 Utilisation appropriée des techniques d'entrevue.2.7 Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.2.8 Respect de la confidentialité. |
| 3 Désamorcer la crise par une intervention immédiate. | <ul style="list-style-type: none">3.1 Pertinence des mesures visant à prévenir les risques pour la sécurité de la personne et de son entourage.3.2 Utilisation appropriée des techniques d'intervention visant la diminution du niveau de tension.3.3 Adaptation de l'intervention en fonction de la nature de la crise.3.4 Choix approprié de l'encadrement à fournir à la personne.3.5 Exploration de solutions de rechange avec la personne.3.6 Choix approprié des objectifs et des moyens d'intervention à poursuivre. |
| 4 Orienter la personne vers des ressources. | <ul style="list-style-type: none">4.1 Choix approprié des ressources.4.2 Pertinence des références effectuées.4.3 Utilisation appropriée des techniques favorisant la collaboration du réseau primaire de la personne.4.4 Respect des droits des personnes en cause.4.5 Défense appropriée des droits des personnes en cause.4.6 Utilisation judicieuse d'une démarche d'accompagnement. |

Code : 018W

5 Assurer le suivi de l'intervention en situation de crise.

- 5.1 Analyse juste avec la personne de ses stratégies et de ses techniques de contrôle du stress, de prise de décisions et de résolution de conflits.
- 5.2 Utilisation appropriée des techniques renforçant la capacité de la personne à prévenir une situation de crise.
- 5.3 Utilisation appropriée des techniques renforçant la capacité de la personne à gérer son stress.



Code : 018X	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des interventions sociales selon une approche intégrée.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants. • En équipe multidisciplinaire. • À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes. • À l'aide des outils d'intervention nécessaires.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les aspects multidimensionnels d'une situation problématique.</p> <p>2 Déterminer les objectifs d'intervention avec les personnes et les groupes.</p> <p>3 Choisir les approches d'intervention et les types d'intervention.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Choix approprié des dimensions de la situation à analyser.</p> <p>1.2 Justesse dans l'analyse des besoins et des ressources de la personne, de la famille ou du groupe social.</p> <p>2.1 Choix des objectifs d'intervention en fonction des aspects multidimensionnels de la situation.</p> <p>2.2 Entente claire avec les personnes et les groupes sur les objectifs d'intervention.</p> <p>2.3 Détermination précise des cibles d'intervention.</p> <p>3.1 Examen complet des approches d'intervention et des types d'intervention.</p> <p>3.2 Choix des approches d'intervention et des types d'intervention en fonction des objectifs retenus.</p> <p>3.3 Pertinence et justesse du plan d'intervention.</p>

Code : 018X

4 Effectuer des interventions sociales.

- 4.1 Respect du plan d'intervention adopté.
- 4.2 Application judicieuse du processus d'intervention.
- 4.3 Pertinence des interventions sociales effectuées avec les personnes, les familles, les groupes et les communautés.
- 4.4 Utilisation judicieuse des techniques d'intervention individuelle et collective.
- 4.5 Coordination efficace avec les intervenantes et les intervenants en cause.
- 4.6 Manifestation de souplesse et d'ouverture.
- 4.7 Respect des limites professionnelles.
- 4.8 Respect des lois et des règlements en vigueur.
- 4.9 Respect des mandats et des politiques.
- 4.10 Respect des codes d'éthique.
- 4.11 Respect des personnes.

5 Évaluer les interventions.

- 5.1 Utilisation appropriée de grilles d'évaluation.
- 5.2 Analyse juste des résultats obtenus en fonction des objectifs.
- 5.3 Analyse juste des points forts et des points faibles de l'ensemble des interventions sociales, des objectifs visés, des approches d'intervention retenues et des techniques utilisées.
- 5.4 Appréciation juste des mécanismes de coordination.
- 5.5 Appréciation juste de sa contribution.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue; maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.